
**PROCESSUS DE CONSULTATION DU
RÉSEAU CANADIEN DE LA NATURE**

**RÉSULTATS DE LA
PROVINCE DE QUÉBEC**

**RAPPORT PRÉPARÉ
POUR**

NATURE QUÉBEC

**PAR
NATURE CANADA**

Jun 2007

Comment citer ce document :

Nature Canada, 2007. *Processus de consultation du Réseau canadien de la nature. Résultats de la province de Québec*. 68 pages.

Rédaction : Katherine Savard, spécialiste en engagement communautaire et coordonnatrice régionale du RCN dans la province de Québec

Édition : Marie-Claude Chagnon

© Nature Québec / UQCN, 2007

870, avenue De Salaberry, bureau 207 • Québec (Québec) G1R 2T9

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	II
■ Liste des figures	iii
■ Liste des acronymes	iv
RÉSUMÉ	V
REMERCIEMENTS	VI
INTRODUCTION	1
1. CONTEXTE DU PROJET	2
■ Histoire du Réseau canadien de la nature	2
■ But et objectifs du projet	3
2. PRÉSENTATION DE NATURE QUÉBEC / UQCN	5
■ Jalons historiques et faits marquants	5
■ Mission	5
■ Vie démocratique	6
■ Commissions	6
■ Communications	7
3. MÉTHODOLOGIE DU PROCESSUS DE CONSULTATION	8
■ Ateliers participatifs	8
■ Atelier sur l'analyse des données	9
■ Questionnaires	9
4. RÉSULTATS DES ATELIERS	10
■ Priorités concernant la nature	12
■ Exploration des possibilités de collaboration : priorités choisies	19
■ Barrières et besoins	21
■ Support d'un réseau	25
■ Recommandations pour le Réseau canadien de la nature	30

5. RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE	36
■ Caractéristiques générales des effectifs des groupes	38
■ Ressources matérielles et humaines	41
■ Communications	45
■ Missions, activités et publics cibles.....	45
■ Collaboration et réseautage.....	54
6. PROCHAINES ÉTAPES	60
■ Vision et rôle du Réseau canadien de la nature	60
■ Résultats potentiels.....	61
■ Projets potentiels	62
7. DISCUSSION	65
LISTE DES GROUPES QUI ONT PARTICIPÉ AUX ATELIERS AU QUÉBEC	67
LISTE DES GROUPES QUI ONT COMPLÉTÉ LE QUESTIONNAIRE AU QUÉBEC	68

LISTE DES FIGURES

Figure 1 – Années de fondation des groupes qui ont participé aux ateliers au Québec.....	11
Figure 2 – Régions administratives des groupes qui ont participé aux ateliers au Québec	11
Figure 3 – Priorités générales identifiées par les groupes aux ateliers au Québec	13
Figure 4 – Priorités générales explorées aux ateliers dans l’exercice sur les possibilités de collaboration au Québec.....	20
Figure 5 – Besoins et barrières des groupes au Québec	22
Figure 6 – Acteurs qui pourraient aider les groupes à agir sur leurs priorités au Québec	26
Figure 7 – Support d’un réseau aux priorités des groupes au Québec	27
Figure 8 – Années de fondation des groupes qui ont complété le questionnaire au Québec	36
Figure 9 – Régions administratives des groupes qui ont complété le questionnaire au Québec ..	37
Figure 10 – Répartition par classes d’âge des membres des groupes au Québec et au Canada	39
Figure 11 – Répartition selon le sexe des membres des groupes au Québec et au Canada	40
Figure 12 – Budget annuel des groupes au Québec et au Canada	42
Figure 13 – Sources de financement des groupes au Québec et au Canada	43
Figure 14 – Contributions des bénévoles aux activités des groupes au Québec et au Canada.....	44

Figure 15 – Langue principale des groupes au Québec et au Canada.....	46
Figure 16 – Moyens de communication des groupes avec leurs membres au Québec	47
Figure 17 – Activités prioritaires des groupes au Québec et au Canada	48
Figure 18 – Activités de protection de la nature des groupes au Québec et au Canada.....	50
Figure 19 – Activités en éducation des groupes au Québec et au Canada	51
Figure 20 – Intérêt des groupes à étendre l'éventail de leurs activités au Québec et au Canada .	52
Figure 21 – Publics cibles des groupes au Québec et au Canada	53
Figure 22 – Activités et collaborations des groupes au Québec	55
Figure 23 – Principaux collaborateurs des groupes au Québec	56
Figure 24 – Intérêt des groupes au Québec à recevoir des services du Réseau canadien de la nature (RCN).....	59
Figure 25 – Programme de formation	63
Figure 26 – Journée de la nature	64

LISTE DES ACRONYMES

ACA	Appalachian Corridor Appalachien
BAPE	Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
CIC	Canards Illimités Canada
ERE	Éducation relative à l'environnement
FCN	Fédération canadienne de la nature
FQGZ	Fédération québécoise des gestionnaires de Zones d'exploitation contrôlée (ZEC)
FSC	Forest Stewardship Council
IUCN	World Conservation Union / Union mondiale pour la nature
MRC	Municipalité régionale de comté
ONG	Organismes non gouvernementaux
RAAEQ	Réseau affilié des associations environnementales du Québec
RCN	Réseau canadien de la nature
RMN	Réseau des milieux naturels protégés
RNCREQ	Regroupement national des Conseils régionaux de l'environnement au Québec
ROBVQ	Regroupement des organismes de bassin versant au Québec
RQGE	Réseau québécois des groupes écologistes
SIG	Système d'information géographique
SLAPP	Strategic Lawsuit Against Public Participation
UQCN	Union québécoise pour la conservation de la nature
VSGSL	Coalition pour la viabilité du sud du Golfe du Saint-Laurent (Coalition-VSGSL)
WWF	World Wildlife Fund / Fonds mondial pour la nature
ZEC	Zone d'exploitation contrôlée
ZICO	Zone importante pour la conservation des oiseaux
ZIP	Zone d'intervention prioritaire

RÉSUMÉ

Ce rapport présente les résultats du processus de consultation du Réseau canadien de la nature (RCN) au Québec. Il s'agit d'un projet de Nature Canada et de ses affiliés provinciaux, soit Nature Québec dans notre province. Ce processus de consultation a pour objet de mieux connaître les priorités, les besoins et les aspirations des groupes de naturalistes canadiens en vue d'appuyer leurs efforts de conservation de la nature par le biais du RCN. C'est grâce à l'appui d'Environnement Canada et de Parcs Canada que ce projet a été rendu possible.

La méthodologie du processus de consultation a reposé essentiellement sur des ateliers participatifs et un questionnaire. Les groupes participants sont, pour la plupart, des affiliés actuels ou récents de Nature Québec. Au total, 36 groupes ont participé aux ateliers et 34 ont complété le questionnaire au Québec.

Dans ce rapport, nous présentons l'historique du RCN, une mise en contexte du projet et sa méthodologie. Nous examinons ensuite les résultats du processus de consultation au Québec. Nous présentons les données sur les caractéristiques générales des effectifs des groupes, leurs ressources matérielles et humaines, leurs moyens de communication, leurs missions, leurs publics cibles et leurs activités. Nous décrivons les principales priorités des groupes concernant la nature. Nous distinguons celles sur lesquelles ils travaillent actuellement et celles sur lesquelles ils aimeraient travailler davantage ou différemment dans le futur. Nous cernons les principaux besoins des groupes, les barrières auxquelles ils sont confrontés pour agir sur leurs priorités et les acteurs avec lesquels ils souhaitent collaborer. Nous explorons le rôle unique et l'avantage principal du RCN au Québec et identifions des résultats et des projets potentiels. Nous présentons les attentes des groupes envers le RCN et formulons nos recommandations pour son développement futur au Québec.

Ce rapport, et ceux des autres provinces, serviront à l'élaboration d'un Plan stratégique national pour l'avenir du RCN.

REMERCIEMENTS

Katherine Savard, coordonnatrice régionale du RCN dans la province de Québec, est l'auteur de ce rapport.

Ce rapport et le projet furent réalisés grâce au soutien financier d'Environnement Canada et Parcs Canada

Nous remercions chaleureusement tous les groupes qui ont participé au processus de consultation du Réseau canadien de la nature (RCN) dans la province de Québec.

Nous remercions tout particulièrement le Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine pour sa collaboration à l'organisation d'une consultation que nous n'avons malheureusement pas pu faire pour des raisons indépendantes de notre volonté.

Au cours de ce projet, nous avons reçu un soutien exceptionnel de la part de Nature Québec . Nous sommes très reconnaissants envers tous les employés, bénévoles et membres de Nature Québec qui nous ont appuyés.

Madame Françoise Coupal et Madame Helen Patterson de Mosaic.net International nous ont soutenus et guidés dans le développement et la mise en œuvre de la méthodologie participative des ateliers du processus de consultation. Monsieur David Seto nous a apporté un appui précieux dans l'analyse des données du questionnaire. Nous les remercions vivement de leurs contributions à la réussite de ce projet.

INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats du processus de consultation du Réseau canadien de la nature (RCN) au Québec. Il s'agit d'un projet de Nature Canada et de ses affiliés provinciaux, soit Nature Québec dans notre province. Le processus de consultation a pour objet de mieux connaître les priorités, les besoins et les aspirations des groupes de naturalistes canadiens en vue d'appuyer leurs efforts de conservation de la nature par le biais du RCN. C'est grâce à l'appui d'Environnement Canada et de Parcs Canada que ce projet a été rendu possible.

Nous présentons l'historique du RCN et une mise en contexte du projet, de son but et de ses principaux objectifs dans le premier chapitre. Le second présente une brève description de Nature Québec. Nous examinons quelques jalons historiques et faits marquants de cet organisme de ses origines à nos jours, sa mission, sa vie démocratique, ses commissions et ses principales activités dans le domaine des communications.

Dans le troisième chapitre, nous décrivons la méthodologie du processus de consultation, soit les ateliers participatifs et le questionnaire. Le quatrième chapitre porte sur les résultats des ateliers. Nous identifions les priorités sur lesquelles les groupes travaillent et celles sur lesquelles ils aimeraient concentrer leurs efforts dans le futur. Nous examinons les barrières et les besoins des groupes pour agir sur ces priorités, les acteurs avec lesquels ils veulent collaborer et le support qu'ils attendent d'un réseau. Nous présentons ensuite les recommandations des groupes pour le RCN. Le cinquième chapitre aborde les résultats du questionnaire. Nous présentons les principales données obtenues sur les caractéristiques générales des effectifs des groupes, les ressources matérielles et humaines, les communications, les missions, les activités, les publics cibles, la collaboration et le réseautage.

Le sixième chapitre traite des résultats de l'atelier sur l'analyse des données réalisé avec des représentants de Nature Québec et de membres de groupes qui ont participé au processus de consultation du RCN au Québec. Il porte sur la validation de la vision du RCN, l'identification de son rôle unique et de son avantage principal et l'exploration de ses résultats et projets potentiels dans notre province.

Dans le septième chapitre, nous présentons nos recommandations pour le développement futur du RCN sur la base des résultats du processus de consultation réalisé dans la province de Québec.

Nous avons inclus des citations dans ce document. Ce sont toutes des citations des participants aux ateliers. Elles illustrent et enrichissent les idées avancées dans ce rapport.

1. CONTEXTE DU PROJET

Dans ce premier chapitre, nous présentons un bref historique du Réseau canadien de la nature (RCN) et une mise en contexte du projet, de son but et de ses principaux objectifs.

En avril 2006, Environnement Canada et Parcs Canada octroient à Nature Canada une subvention afin de consulter le réseau informel des groupes de naturalistes au pays. Pour Nature Canada, c'est l'occasion de concrétiser un rêve enchâssé dans la vision du RCN créé en 2002 par des naturalistes venus des quatre coins du pays :

« Le Réseau canadien de la nature (RCN) regroupe, sans distinction, des passionnés de la nature prêts à la célébrer et à la défendre. Nous protégeons, conservons, restaurons et apprécions toute la diversité que nous offre la nature. Le réseau responsabilise et rapproche les gens dans toutes les écorégions du Canada. Bien organisé, influent et fondé sur la connaissance et la science, le réseau possède les ressources nécessaires pour atteindre ses buts et objectifs ».

Sur le court terme, cette subvention a permis aux membres du réseau de faire connaître leurs intérêts et priorités et de contribuer à un plan visant à faire avancer les objectifs de conservation à l'échelon national, par l'entremise du réseau. Pour Environnement Canada et Parcs Canada, ce réseau informel constitue un réel potentiel pour faire progresser la conservation à toutes les échelles et obtenir une participation accrue dans les décisions stratégiques.

HISTOIRE DU RÉSEAU CANADIEN DE LA NATURE

Les racines du RCN sont profondément ancrées dans le tissu culturel canadien. La Société d'histoire naturelle de Montréal a été la toute première société naturaliste au Canada. Créée bien avant la confédération, cette société a été active pendant près d'un siècle, de 1827 à 1925. Fondé en 1879, le Ottawa Field Naturalist Club est le plus ancien groupe naturaliste implanté au Canada. Dans les Prairies, la Territorial Natural History Society a vu le jour en 1902 dans un territoire qui devait devenir la Saskatchewan d'aujourd'hui¹. La Vancouver Natural History Society remonte à 1918.

Reconnaissant le besoin de mieux se faire entendre sur la scène provinciale, des fédérations ou des organisations œuvrant à cette échelle ont été mises sur pied dans plusieurs provinces, d'abord au Manitoba en 1921, puis en Ontario en 1931, en Saskatchewan en 1949, en Colombie-Britannique en 1969, en Alberta en 1970, au Nouveau-Brunswick en 1972 et au Québec en 1981. La Nouvelle-Écosse a été la dernière province à former un groupe provincial en 1990.

¹ Les provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta se sont jointes à la Confédération en 1905.

Bien que la nature soit un concept de base et que la plupart des groupes locaux fassent partie de ces fédérations, leurs missions varient beaucoup, qu'il s'agisse de sociétés d'histoire naturelle, de clubs d'ornithologues ou de groupes axés sur une problématique particulière.

Les origines de Nature Canada se retrouvent dans ces groupes et dans les efforts individuels et collectifs déployés pour parler d'une seule voix en faveur de la nature à l'échelon national. En 1939, le magazine national *Canadian Nature* est publié pour la première fois et en 1949, *Canadian Audubon* en fait l'acquisition. En 1971, des groupes locaux et des fédérations provinciales, notamment la Fédération des naturalistes de l'Ontario, s'unissent et fondent la Fédération canadienne de la nature (FCN) pour remplacer *Canadian Audubon* et pouvoir parler d'une seule voix sur la scène nationale en faveur de la nature. À la fin des années 90, la FCN se réorganise et établit de nouveaux liens d'affiliation informels avec un groupe dans chaque province et chaque territoire. Dans les provinces où elles sont établies, les fédérations provinciales acceptent de jouer ce rôle. En 2002, la FCN rassemble 45 naturalistes dans le cadre d'une réunion pour réfléchir sur le passé et formuler une vision pour le Réseau canadien de la nature (RCN) – nom choisi à ce moment-là – correspondant à la diversité des groupes naturalistes membres des fédérations provinciales, de leurs membres et des membres directs de la FCN (la vision officielle du RCN apparaît à la page précédente). En 2004, la Fédération canadienne de la nature devient Nature Canada.

Pour plus d'informations sur Nature Canada, nous vous invitons à visiter son site Internet : www.naturecanada.ca.

BUT ET OBJECTIFS DU PROJET

Au début du projet, Nature Canada convenait avec Environnement Canada et Parcs Canada de l'énoncé d'intention suivant :

« Le but est d'impliquer le Réseau canadien de la nature (RCN) de façon efficace et de déterminer comment et où le RCN peut travailler avec Environnement Canada et Parcs Canada en vue de respecter et réaliser les priorités de conservation sur le terrain ».

Objectifs du projet :

- Répertorier les activités et les capacités existantes
- Identifier les dédoublements et les écarts
- Évaluer la volonté de s'engager dans de nouvelles activités
- Identifier les opportunités et les obstacles
- Élaborer un plan stratégique composé des volets suivants : priorités de conservation, financement durable, modèle de gouvernance et de prise de décisions, apport à la collectivité et communications.

Afin de responsabiliser et de mobiliser les Canadiennes et Canadiens œuvrant aux échelons local et provincial, nous avons fait appel à des techniques et des stratégies adaptées aux contextes locaux pour pouvoir impliquer les parties prenantes. Nous souhaitons qu'à l'avenir, les méthodes participatives fassent partie intégrante de ce partenariat canadien.

Ce rapport, ceux des autres provinces et un rapport à l'échelle nationale accompagnent le Plan stratégique national du Réseau canadien de la nature. Ce plan propose aux membres du RCN des pistes d'interventions, au travers des affiliés provinciaux, en vue de travailler ensemble dans un Forum Canadien de la Nature et faire progresser la conservation de la nature au Canada.

2. PRÉSENTATION DE NATURE QUÉBEC

Dans ce chapitre, nous présentons une brève description de Nature Québec. Nous examinons quelques jalons historiques et faits marquants de l'organisme de ses origines à nos jours, sa mission, sa vie démocratique, ses commissions et ses principales activités dans le domaine des communications.

JALONS HISTORIQUES ET FAITS MARQUANTS

En 2006, Nature Québec fête son 25^e anniversaire. C'est la grogne de plusieurs groupes de naturalistes et de résidents urbains réagissant au projet du développement de l'autoroute Dufferin-Montmorency sur les berges du Saint-Laurent à Beauport qui donne naissance au Front commun québécois pour les espaces verts et les sites naturels. Cette coalition deviendra, en 1983, l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN), puis Nature Québec en 2005. Grâce à l'initiative de ces personnes, plusieurs milieux naturels ont été sauvegardés ou épargnés d'une destruction complète.

Depuis sa fondation, parallèlement aux dossiers qu'il a portés sur la place publique, Nature Québec s'est attardé à la sensibilisation de la population aux splendeurs des milieux naturels du Québec et aux enjeux liés au développement du territoire. En 1984, Nature Québec a lancé Franc-Nord, devenu Franc-Vert en 1987, un magazine qui a été publié pendant 15 ans et dont le dernier numéro est paru en mai 1999. Depuis 2003, FrancVert est diffusé sous forme de webzine électronique et publié trois fois par année.

Poursuivant ses efforts de concertation avec d'autres organismes du milieu de l'environnement, Nature Québec a fondé Stratégies Saint-Laurent en 1989 et a participé à la création d'ÉcoSommet en 1994.

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur l'histoire de Nature Québec à l'adresse Web suivante : www.naturequebec.org/pages/historique.asp.

MISSION

Nature Québec est l'un des principaux organismes québécois qui œuvre à la conservation et à la protection de l'environnement, à la promotion d'un développement durable et d'une société en harmonie avec son milieu naturel. Seul organisme québécois à préconiser une approche globale en matière d'environnement, depuis 1981 Nature Québec sensibilise la population, influence les décideurs privés et publics et oriente les politiques et les programmes gouvernementaux.

avec des organismes, des entreprises et des institutions du Québec et du Canada susceptibles d'influencer directement ou indirectement le développement durable.

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur les commissions de Nature Québec à l'adresse Web suivante : www.naturequebec.org/pages/commissions.asp.

COMMUNICATIONS

Nature Québec vise une meilleure compréhension d'un ensemble d'enjeux et de dossiers. Pour ce faire, l'organisme préconise une approche qui vise une présence à un ensemble d'activités incontournables pour l'acquisition et le transfert des connaissances. À cette fin, Nature Québec a mis sur pied des conférences, rencontres, événements regroupant des spécialistes, ainsi que des activités de sensibilisation et des outils de diffusion tels que :

- Un site Internet, réunissant toutes les productions de Nature Québec et permettant leur accessibilité à tous.
- Un extranet qui permet d'améliorer les échanges entre les membres et les bénévoles de Nature Québec.
- *FrancVert*, le webzine d'actualité environnementale (parution trimestrielle).
- *Nature Québec Express*, un bulletin d'information électronique trimestriel.
- *Les Ateliers sur la conservation des milieux naturels*, un outil de formation réunissant annuellement plus d'une centaine d'organismes.
- *Le Rendez-vous sur la biodiversité*, une journée annuelle d'échanges et de réflexion sur les enjeux de la biodiversité.
- *Québec couleur nature*, un concours provincial de photographies, etc.

Pour plus d'informations sur NatureQuébec, nous vous invitons à visiter son site Internet : www.naturequebec.org.

3. MÉTHODOLOGIE DU PROCESSUS DE CONSULTATION

Dans ce chapitre, nous décrivons la méthodologie du processus de consultation des groupes de naturalistes canadiens par le Réseau canadien de la nature (RCN). Deux méthodes ont été utilisées :

- des ateliers participatifs conçus pour que les membres des groupes de naturalistes puissent prendre part à des discussions directes sur leurs priorités face à la nature ;
- un questionnaire à remplir en ligne, ou sur papier, par un représentant de chaque groupe.

ATELIERS PARTICIPATIFS

Afin de maximiser la participation aux ateliers, Nature Canada a développé une méthodologie inspirée de diverses techniques participatives. Les ateliers ont été menés par six coordonnateurs régionaux répartis dans tout le pays : un pour la Colombie-Britannique, un pour les Prairies (Alberta, Saskatchewan, Manitoba), un pour l'Ontario, un pour le Québec, un pour les Maritimes (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard) et un pour Terre-Neuve. Les ateliers se sont déroulés principalement au cours des mois de novembre 2006 à mars 2007.

Les coordonnateurs régionaux ont travaillé en collaboration avec les affiliés provinciaux de Nature Canada, soit Nature Québec dans notre province. Chaque coordonnateur devait, dans sa province respective, communiquer avec le plus grand nombre possible de groupes de naturalistes et planifier des ateliers avec ces derniers, y compris l'affilié provincial. Les données recueillies lors des consultations avec les affiliés provinciaux seront cependant présentées dans un autre document, le Plan stratégique national du Réseau canadien de la nature.

Dans la majorité des cas, les ateliers ont rassemblé de petits groupes de membres dévoués qui étaient souvent, mais non exclusivement, des membres des différents conseils d'administration. Au cours de l'atelier, d'une durée approximative de trois heures, les membres de chaque groupe devaient aborder les questions suivantes :

1. Quelles sont vos priorités personnelles concernant la nature ?
2. Quelles sont les trois principales priorités sur lesquelles votre groupe travaille ?
3. Sur quelles priorités aimeriez-vous personnellement travailler et sur lesquelles votre groupe ne travaille pas ou sur lesquelles vous aimeriez travailler davantage ou différemment ?

Les participants devaient ensuite sélectionner une ou plusieurs priorités et répondre aux questions suivantes :

4. Comment aimeriez-vous que votre groupe agisse sur cette priorité ?
5. Qu'est-ce qui permettrait à votre groupe d'agir sur cette priorité ?
6. Qui pourrait aider votre groupe à agir sur cette priorité ?
7. Pensez-vous qu'un réseau de la nature pourrait aider votre groupe à agir sur cette priorité ? Si oui, comment ?
8. Quelles sont les ressources et les capacités de votre groupe pour agir sur cette priorité ?

À l'issue de chaque atelier, les coordonnateurs régionaux devaient rédiger, selon un modèle standard, un rapport identifiant les idées prépondérantes articulées lors de la rencontre. Avant d'être finalisé, chaque rapport a été vu et commenté par une ou des personnes présentes à l'atelier.

Les coordonnateurs régionaux et le personnel de Nature Canada affecté au projet ont développé des codes normalisés pour codifier toutes les idées exposées dans chaque rapport afin de faciliter les analyses comparatives aux niveaux provincial et national. Les originaux des rapports de consultation et des analyses de données sont en la possession de Nature Canada. Les rapports et les données sur notre province sont également en possession de Nature Québec. La base de données du RCN sera disponible au cours de l'été 2007 à l'adresse Web suivante : www.naturecanada.ca/nature_network.asp.

ATELIER SUR L'ANALYSE DES DONNÉES

Après avoir codifié les données recueillies lors des consultations dans chaque province, celles-ci ont été présentées sous forme de tableaux à un petit groupe formé surtout de quelques membres du conseil d'administration et / ou du personnel de l'affilié provincial ainsi que de quelques personnes appartenant à des groupes locaux ayant une perspective différente. Au cours de cette réunion, les participants ont commenté les tableaux de données. Ils ont identifié des résultats qu'ils souhaiteraient atteindre sur les priorités principales des groupes au Québec. Les participants ont ensuite sélectionné des résultats auxquels ils devaient associer des projets potentiels, puis élaborer davantage un ou deux d'entre eux en identifiant leurs principaux acteurs et leurs rôles. Au terme de cet exercice, les participants ont commenté la pertinence de la vision du RCN et de son rôle unique au Canada. Tous les participants ont eu l'occasion de présenter à Nature Canada leurs recommandations au sujet du RCN.

QUESTIONNAIRES

Nature Canada a élaboré un questionnaire qui a été distribué à chaque groupe membre de ses affiliés provinciaux et aux membres de quelques groupes non affiliés dans des provinces où il n'existe aucune fédération ou organisation provinciale de la nature. Les groupes ont été incités à remplir le questionnaire avec une modeste somme en guise de compensation, un suivi sous forme de courriels de rappel ou d'appels téléphoniques.

Le but du questionnaire était double :

- obtenir le même type d'information que dans les ateliers sur les activités, les priorités et les besoins de chaque groupe ;
- recueillir de l'information descriptive sur le profil démographique, les caractéristiques et les capacités de chaque groupe.

Nous avons invité les groupes à remplir le questionnaire en ligne, bien qu'à la demande de plus de 30 groupes, des copies papier ont été distribuées. Une analyse des données extraites des questionnaires a été réalisée par un consultant et les coordonnateurs régionaux aux échelons provincial et national dans le but d'évaluer les thèmes récurrents, de faire la synthèse des conclusions et d'explorer les liens.

4. RÉSULTATS DES ATELIERS

Dans ce chapitre, nous présentons les résultats des ateliers organisés dans le cadre du processus de consultation du Réseau canadien de la nature (RCN) au Québec. Nous identifions les priorités sur lesquelles les groupes travaillent et celles sur lesquelles ils aimeraient travailler dans le futur. Nous examinons les barrières et les besoins des groupes pour agir sur ces priorités, les acteurs avec lesquels ils veulent collaborer et le support qu'ils attendent un réseau. Nous présentons ensuite les recommandations pour le RCN formulées par les groupes.

Dans le cadre de ce projet, 125 ateliers ont été tenus à travers le Canada², dont 36 au Québec. Un atelier a été tenu avec Nature Québec, mais les résultats présentés dans ce rapport sont uniquement ceux des ateliers réalisés auprès de ses groupes affiliés. Les résultats de l'atelier réalisé avec Nature Québec seront analysés conjointement avec ceux des autres affiliés provinciaux de Nature Canada et présentés dans le Plan stratégique national du Réseau canadien de la nature.

Les ateliers, d'une durée de trois heures, ont réuni de 3 à 17 participants (ex : membres du conseil d'administration, employés, bénévoles, etc.). Les ateliers ont été organisés avec un seul groupe à la fois afin de permettre aux participants de réfléchir sur les priorités, les besoins et les capacités spécifiques de leur groupe. Six ateliers se sont déroulés sous forme d'entrevues avec 1 à 3 représentants du groupe. Le nombre total de participants aux ateliers au Québec a été de 218 personnes, soit une moyenne de 6 personnes par atelier.

Les groupes qui ont participé aux ateliers sont des organismes sans but lucratif. La plupart sont des affiliés actuels ou récents de Nature Québec. Deux groupes participants sont des réseaux, soit le Regroupement QuébecOiseaux et l'Appalachian Corridor Appalachiien (ACA). La liste des groupes qui ont participé au processus de consultation au Québec est disponible en annexe.

Les groupes qui ont participé aux ateliers ont des intérêts, des capacités et des besoins, etc. très diversifiés. Ils ne sont pas représentatifs pour autant de l'ensemble des groupes de la nature et de l'environnement au Québec. Il ne s'agit d'ailleurs pas d'un objectif de cette enquête qui porte essentiellement sur les groupes affiliés de Nature Québec.

La figure 1 présente les années de fondation des groupes qui ont participé aux ateliers. La plupart des groupes ont été fondés dans les décennies 80 et 90. Les groupes les plus anciens ont été fondés entre 1915 et 1919. Des groupes récemment formés, soit depuis l'an 2000, ont également participé aux ateliers.

² Des ateliers n'ont pas été tenus en Ontario et ce, à la demande de l'affilié de Nature Canada dans cette province, Ontario Nature. Puisque cet organisme possède déjà un réseau formel, le Réseau d'Ontario Nature (Ontario Nature Network), le processus de consultation ne leur apparaissait pas bénéfique pour leurs groupes affiliés.

**Figure 1 –
Années de fondation des groupes qui ont participé aux ateliers au Québec**

Années de fondation	Nombre de groupes
1915-1919	2
1930-1934	1
1955-1959	1
1975-1979	4
1980-1984	5
1985-1989	7
1990-1994	4
1995-1999	7
2000-2004	4
2005-2007	1

**Figure 2 –
Régions administratives des groupes qui ont participé aux ateliers au Québec**

Régions administratives	Nombre de groupes
Abitibi-Témiscaminque	0
Bas-Saint-Laurent	0
Capitale-Nationale	6
Centre-du-Québec	1
Chaudière-Appalaches	2
Côte-Nord	3
Etrie	3
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	4
Lanaudière	0
Laurentides	1
Laval	3
Mauricie	1
Montréal	5
Montréal	4
Nord-du-Québec	0
Outaouais	1
Saguenay-Lac-St-Jean	2

La figure 2 présente les régions administratives des groupes qui ont participé aux ateliers. Nous observons des disparités dans la distribution régionale des groupes. Certaines régions ne sont pas, ou peu, représentées comparativement à d'autres. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette situation. D'une part, les groupes affiliés de Nature Québec ne sont pas distribués de manière égale dans toutes les régions. En outre, les groupes de la nature et de l'environnement sont moins nombreux dans certaines régions, par exemple en Outaouais. D'autre part, il peut être difficile d'organiser des ateliers dans certaines régions parce que les membres des groupes sont dispersés sur le territoire.

Seulement un groupe qui a participé aux ateliers est anglophone. Par contre, des participants de groupes francophones sont parfois des anglophones. Certains nous ont communiqué des commentaires en anglais. Nous les avons intégrés dans ce chapitre dans leurs versions originales accompagnées de traductions françaises. Les commentaires en anglais ne proviennent donc pas nécessairement d'une source unique, soit le groupe anglophone consulté.

Avant de présenter les résultats des ateliers, il importe de souligner que les données obtenues nous indiquent de grandes tendances, mais ne sont pas toujours un reflet exact des priorités, besoins, etc. des groupes. À titre d'exemple, les participants d'un atelier n'ont pas nécessairement été représentatifs de tous les intérêts des membres de leur groupe. Nous pensons que les données ont été influencées par les personnes présentes, leurs intérêts, leurs positions et leur ancienneté dans le groupe, etc. Le moment où un atelier a été tenu par rapport à la trajectoire historique d'un groupe est un autre exemple d'élément qui a pu influencer sur les données. Pour ces raisons, nous avons limité la présentation des données des ateliers sous forme de statistiques.

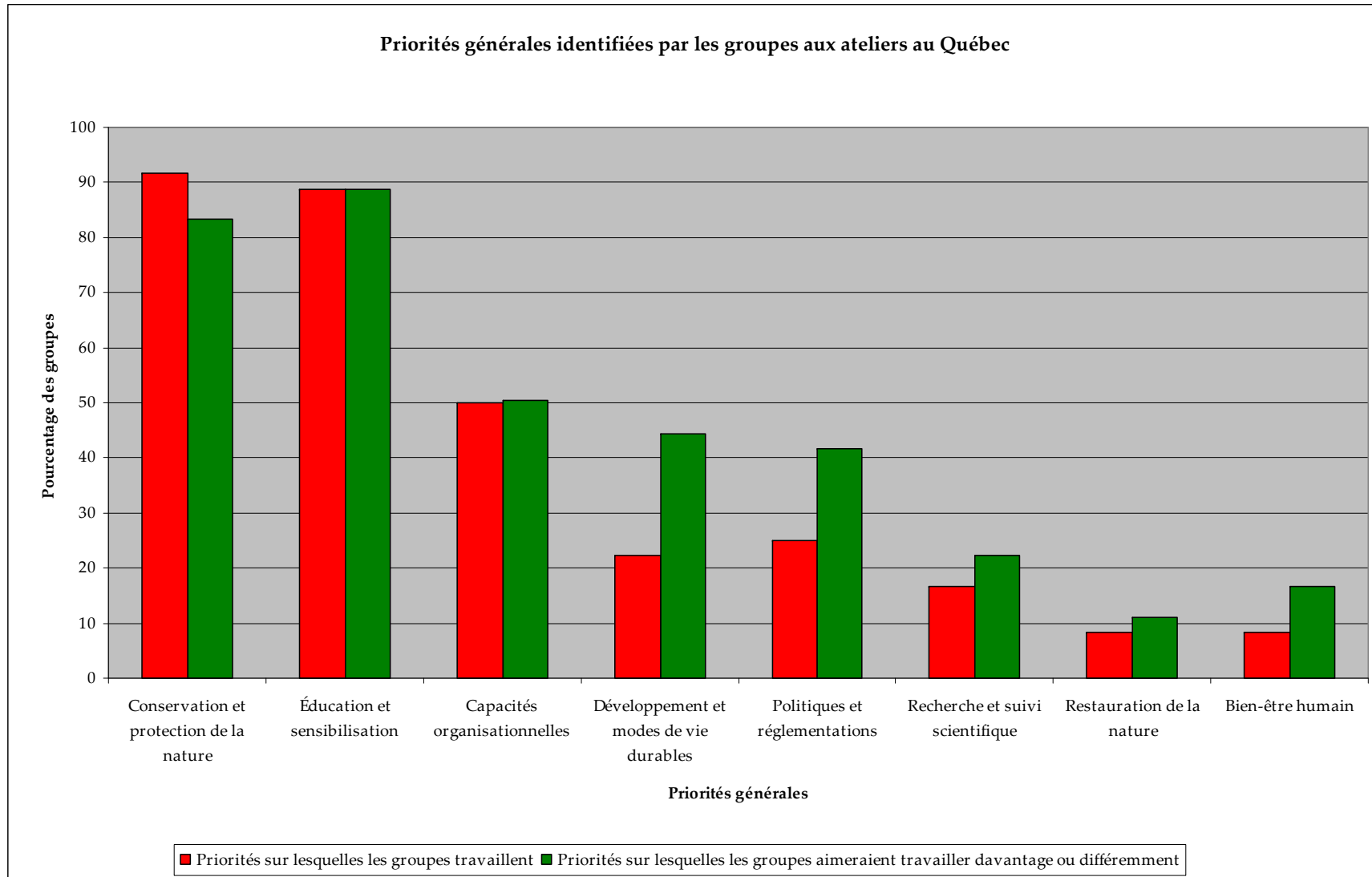
PRIORITÉS CONCERNANT LA NATURE

Les priorités identifiées par les participants aux ateliers ont été regroupées en grandes catégories, les priorités générales, et en sous-catégories, les priorités spécifiques. La figure 3 présente les priorités générales identifiées par les participants. Elle indique, d'une part, les priorités sur lesquelles les groupes travaillent et d'autre part, les priorités sur lesquelles les groupes aimeraient travailler davantage ou différemment dans le futur. Ce sont les résultats de la première partie des ateliers, soit l'identification des priorités. Dans cet exercice, les participants ont identifié leurs priorités concernant la nature puis indiqué les principales priorités sur lesquelles leur groupe travaille (points rouges) et les principales priorités sur lesquelles ils aimeraient travailler davantage ou différemment dans le futur (points verts)³.

Les principales priorités générales sur lesquelles les groupes travaillent sont la conservation et la protection de la nature et l'éducation et la sensibilisation. Ce sont aussi les principales priorités sur lesquelles les groupes aimeraient travailler davantage ou différemment dans le futur. Les autres priorités identifiées sont les capacités organisationnelles, le développement et les modes de vie durables, les politiques et les réglementations, la recherche scientifique, la restauration de la nature et le bien-être humain. Plusieurs groupes aimeraient consacrer plus d'efforts aux priorités développement et modes de vie durables et politiques et réglementations.

³ Les participants ont identifié leurs priorités, les ont inscrites sur des feuillets adhésifs et les ont affichées sur un mur. Trois points rouges et trois points verts autocollants ont ensuite été distribués à chacun d'entre eux. Les participants ont apposé les points rouges sur les principales priorités sur lesquelles leur groupe travaille et les points verts sur les priorités sur lesquelles ils aimeraient travailler davantage ou différemment dans le futur.

**Figure 3 –
Priorités générales identifiées par les groupes aux ateliers au Québec**



Conservation et protection de la nature

Sur la priorité générale conservation et protection de la nature, certains groupes ont précisé qu'ils travaillent surtout sur les priorités spécifiques « mise en valeur de milieux naturels », « conservation et protection de la nature en milieu urbain » et « conservation et protection d'habitats spécifiques (ex : boisés) ». Les principales priorités spécifiques sur lesquelles les groupes aimeraient travailler davantage ou différemment dans le futur sont « mise en valeur de milieux naturels », « acquisition de terres, protection légale, aires protégées » et « protection de la ressource eau - bassins versants et milieux humides ».

La figure 3 indique que la conservation et la protection de la nature est une priorité sur laquelle quelques groupes ne veulent pas travailler dans le futur. Nous aimerions pondérer ce résultat sur la base de commentaires de groupes aux ateliers.

« On évite de mettre des points verts sur les feuillets du thème « conservation » parce que la [...] manque de moyens ».

« Il n'y a pas de points verts sur la conservation parce que c'est un travail que [...] accomplit déjà efficacement et qu'il est moins primordial d'améliorer cette facette de l'organisme ».

Des groupes n'ont donc pas sélectionné la conservation et la protection de la nature comme une priorité sur laquelle ils aimeraient travailler dans le futur parce qu'ils manquent de capacités ou se sentent impuissants pour agir. D'autres considèrent qu'ils agissent déjà efficacement sur cette priorité et ils ont choisi des priorités correspondant à des activités nouvelles ou des éléments à améliorer dans leur groupe. Quoiqu'il en soit, comme plusieurs groupes nous l'ont mentionné aux ateliers, toutes les priorités identifiées convergent vers un même but : la conservation et la protection de la nature.

Éducation et sensibilisation

Sur la priorité générale éducation et sensibilisation, certains groupes ont précisé qu'ils travaillent surtout sur les priorités spécifiques « éducation et sensibilisation du grand public », « mobilisation, participation, changer les comportements » et « éducation et sensibilisation des jeunes ». Les priorités spécifiques sur lesquelles les groupes aimeraient travailler davantage dans le futur sont relativement les mêmes. On remarque cependant un intérêt pour les priorités spécifiques « développement de programmes d'éducation » et « accès à la nature pour mieux la connaître et l'apprécier ».

Plusieurs groupes considèrent que la priorité éducation et sensibilisation représente un moyen privilégié pour conserver et protéger la nature, car elle peut entraîner des actions concrètes en sa faveur sur le long terme et même influencer les décideurs, d'où l'importance de la priorité spécifique « mobilisation, participation, changer les comportements ».

« On dort encore au gaz, il faut changer nos façons de vivre et devenir cohérent avec les principes que l'on prêche [...]. Cela fait 40 ans que l'on parle d'environnement, mais il continue à se dégrader. Il faut passer à l'action et l'éducation et la sensibilisation sont des moyens privilégiés ».

« Il y a 30 ans, le discours environnemental était pratiquement inexistant, aujourd'hui il est à la mode, au quotidien. Il y a un manque d'implication, ce sont surtout de belles paroles. Il y a plus de feuillets à la priorité éducation parce que la population entière doit faire de l'environnement ».

Si les groupes privilégient surtout l'éducation et la sensibilisation du grand public, ils s'intéressent aussi aux jeunes. Certains considèrent d'ailleurs que l'éducation et la sensibilisation des jeunes est un élément clé pour atteindre un public plus large.

« Les jeunes sont importants parce qu'ils peuvent changer les mentalités ».

« La "population", c'est trop gros comme clientèle à atteindre. Il faut viser les jeunes parce que cela nous amène à rejoindre aussi les parents. En plus, ils sont tous ensemble dans les écoles et par conséquent plus facile à rejoindre ».

« Impliquer et sensibiliser les jeunes (6-15 ans) pour créer un lien vers les adultes (parenté) et la génération de demain. Les jeunes ont plus de temps, de connaissances et de moyens pour réaliser des actions concrètes ».

Les résultats des ateliers nous montrent que pour de nombreux groupes au Québec, « éduquer et sensibiliser » est un élément clé pour « conserver et protéger ». Pour agir sur ces deux priorités, les groupes doivent fréquemment renforcer leurs capacités organisationnelles (ex : capacité de faire du réseautage et d'établir des partenariats, avoir de la crédibilité, faire preuve de leadership, avoir des capacités financières, engager activement les membres et les bénévoles, etc.). Quelques soient les priorités des groupes, les capacités organisationnelles représentent souvent un enjeu pour agir. La priorité capacités organisationnelles est la troisième priorité en importance identifiée par les groupes au Québec.

Capacités organisationnelles

Sur la priorité générale capacités organisationnelles, certains groupes ont précisé qu'ils travaillent surtout sur les priorités spécifiques « réseautage et partenariats », « financement » et « promotion et rayonnement de l'organisme ». Les priorités spécifiques sur lesquelles ils aimeraient travailler davantage sont « réseautage et partenariats », « crédibilité » et « leadership (ex : être proactifs plutôt que réactifs ou passifs) ».

« On veut s'associer avec d'autres groupes et être vus ».

« Il faut monter un plan de visibilité du [...] pour devenir un interlocuteur incontournable ».

« Le réseautage est en train de se faire, mais c'est difficile, car il n'y a pas de financement pour ça. Nous sommes financés par projets. Nous ne sommes pas un organisme statutaire. Dans ce contexte, il est difficile de consacrer du temps et de l'énergie au réseautage ».

Le financement est une priorité sur laquelle travaille la majorité des groupes. Certains ont d'ailleurs qualifié le financement de « *nerf de la guerre* », car il est souvent indispensable pour agir. D'autre part, la recherche de financement peut mobiliser beaucoup de ressources et d'énergies et diminuer la capacité des groupes à agir sur d'autres priorités. Peu de groupes semblent aimer travailler sur la recherche de financement.

« Notre principale tâche est la recherche de financement et c'est épuisant. Ça a toujours été comme ça ».

« Beaucoup d'énergie est consacrée à la structure, à l'administration, à la collecte de fonds, et pas assez aux actions sur le terrain alors que l'on est les meilleurs pour le faire ».

Certaines priorités sont plus difficiles à financer que d'autres, notamment l'éducation et la sensibilisation, la gestion de territoires, le réseautage et le partenariat.

« Les groupes pour l'éducation sont les parents pauvres des projets en environnement. On ramasse les miettes et on est à la marge des programmes ».

« Les rencontres avec les propriétaires et les partenaires prennent du temps et les organismes subventionnaires ne veulent pas investir pour cela ».

« Il est possible de fonctionner avec peu d'argent et de bénévoles. Mais dans ces circonstances, il est difficile voire impossible de participer activement à plusieurs comités consultatifs à l'échelle locale, régionale, provinciale et nationale ».

La capacité de faire du réseautage et d'établir des partenariats est ressortie fortement aux ateliers. La nécessité pour les groupes d'établir leur crédibilité et de faire preuve de plus de leadership dans le futur est également un enjeu important. Plusieurs groupes ont mentionné qu'ils voudraient même devenir des « *intervenants privilégiés* » ou des « *interlocuteurs incontournables* ». Les résultats nous indiquent aussi que les groupes éprouvent des difficultés à obtenir du financement pour des priorités qui sont importantes pour eux, dont le réseautage et le partenariat et l'éducation et la sensibilisation.

Développement et modes de vie durables

Sur la priorité générale développement et modes de vie durables, certains groupes ont précisé qu'ils travaillent surtout sur les priorités spécifiques « gestion et réduction des déchets » et « pollution ». Les priorités spécifiques sur lesquelles ils aimeraient travailler davantage sont « pollution », « réduire la surconsommation et l'empreinte écologique » et « lutte et adaptation aux changements climatiques ».

Nous pensons que la priorité développement et modes de vie durables est très liée aux priorités « éducation et sensibilisation » en vue de « conserver et protéger la nature ». Certains groupes peuvent se sentir impuissants pour agir directement sur le développement et les modes de vie durables. Par contre, ils peuvent agir sur cette priorité par le biais d'initiatives d'éducation et de sensibilisation.

« Il y a plusieurs priorités sur lesquelles on est impuissants. Là où on est le plus impuissants, c'est le développement durable. Quand l'argent est impliqué, on est impuissants ».

« Favoriser le développement durable [...] couvre très large et nous n'avons pas de projets là-dessus. [...] ne peut d'ailleurs pas agir sur cette priorité. Nous agissons plus par le biais de l'éducation en faisant la promotion du développement durable ».

La figure 3 révèle que plusieurs groupes aimeraient travailler davantage ou différemment dans le futur sur la priorité « développement et modes de vie durables ».

Politiques et réglementations

Sur la priorité générale politiques et réglementations, des groupes ont précisé qu'ils travaillent surtout sur les priorités spécifiques « politiques et réglementations locales et régionales » et « gouvernance, concertation ». Les priorités spécifiques sur lesquelles ils aimeraient travailler davantage dans le futur sont les mêmes.

La majorité des groupes interviennent à l'échelle locale et régionale, ce qui explique la prédominance de la priorité « politiques et réglementations locales et régionales ». Si la priorité « gouvernance, concertation » ressort, c'est probablement parce que les groupes aimeraient établir davantage de liens avec les décideurs et être consultés en vue d'influencer les politiques et les réglementations. Les efforts de conservation des groupes peuvent s'avérer vains sur le court et le long terme sans appui politique, d'où l'importance de cette priorité.

« Il faut toujours être en contact avec les politiciens et les influencer pour protéger nos milieux ».

« La priorité est de changer les mentalités politiques ».

Des groupes ont aussi mentionné le manque de leadership des élus locaux et régionaux pour agir sur les dossiers environnementaux. Ils pensent que le gouvernement provincial devrait prendre des mesures plus coercitives pour l'élaboration de politiques et de réglementations locales et régionales.

« La ville est lente à bouger, elle remet cela au gouvernement ».

« Le gouvernement devrait obliger, contraindre les municipalités à agir pour élaborer des politiques de foresterie urbaine ».

Certains groupes ont souligné que des réglementations devraient être créées, mises à jour et surtout, appliquées. Des sanctions plus sévères devraient être prises contre les contrevenants.

« Nous avons tous mis au moins un point vert sur les lois et règlements parce que si cela c'était réglé, nous n'aurions plus de problèmes et nous pourrions faire le reste ».

« Nous dénonçons, mais souvent cela ne sert à rien, c'est une perte de temps et d'énergie, parce que les règlements ne sont pas appliqués et les sanctions aux infracteurs nulles ou trop légères. Nous nous sentons impuissants devant une machine administrative qui souffre d'inertie ».

En ce qui a trait à leur rôle dans l'application des réglementations, des groupes ont précisé que leur implication se limite à des activités de surveillance et de dénonciation des contrevenants :

« On signale les choses, mais on n'est pas impliqués dans l'application de la réglementation ».

« [...] fait de la surveillance, mais nous n'avons pas de pouvoir (chien de garde sans dents). Nous sommes des yeux pour celui qui a des dents. Nous ne sommes pas un groupe de pression. Nous identifions les problèmes, les contrevenants ».

Recherche et suivi scientifique

Peu de groupes ont identifié la priorité recherche et suivi scientifique. Il s'agit d'une priorité sur laquelle quelques-uns aimeraient travailler davantage ou différemment dans le futur, notamment en réalisant des inventaires dans les milieux naturels.

Si la recherche a été peu mentionnée aux ateliers, c'est probablement parce qu'il s'agit d'une priorité sur laquelle plusieurs groupes ne peuvent pas travailler. La recherche est une activité coûteuse, difficile à financer et nécessitant une expertise qui n'est pas à la portée de tous les groupes. L'importance de la recherche a néanmoins été soulignée.

« L'augmentation des connaissances n'est pas notre priorité, on laisse cela aux spécialistes. Par contre, nous aurions besoin de plus de connaissances, nous en manquons ».

« L'acquisition de connaissances est plus cher et réalisé par des personnes extérieures ».

Si la priorité recherche et suivi scientifique est peu ressortie aux ateliers, il importe de ne pas minimiser pour autant l'importance de l'acquisition et de l'accès aux connaissances qui pourraient permettre aux groupes de mieux intervenir sur leurs priorités.

Restauration de la nature

Quelques groupes ont mentionné qu'ils travaillent sur la priorité restauration de la nature. Un nombre presque équivalent de groupes indiquent qu'ils aimeraient travailler davantage ou différemment sur cette priorité dans le futur.

Bien-être humain

Peu de groupes ont mentionné qu'ils travaillent sur la priorité bien-être humain. Certains aimeraient toutefois travailler davantage sur cette priorité, notamment sur les liens entre la santé humaine et l'environnement et la santé humaine et l'exercice physique.

Pour agir sur leurs priorités, les groupes doivent combler divers besoins. Dans les sections suivantes, nous explorons les besoins des groupes, les acteurs avec lesquels ils veulent collaborer et leurs attentes envers un réseau. Il s'agit des résultats de la deuxième partie des ateliers, soit l'exercice sur l'exploration des possibilités de collaboration.

EXPLORATION DES POSSIBILITÉS DE COLLABORATION : PRIORITÉS CHOISIES

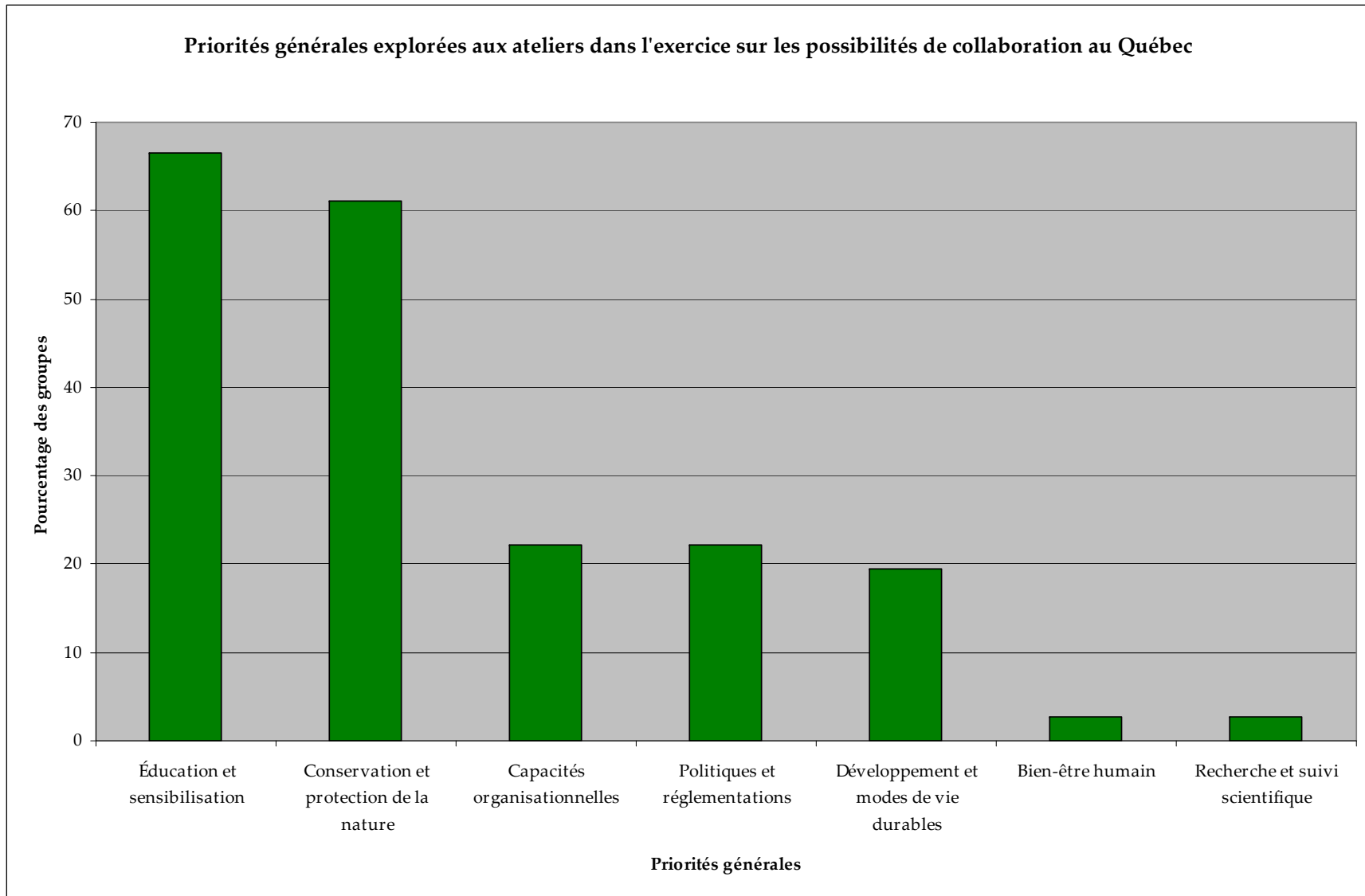
Dans la deuxième partie des ateliers, soit l'exercice sur l'exploration des possibilités de collaboration, les groupes étaient conviés à réfléchir sur 1 à 3 priorités sur lesquelles ils aimeraient travailler davantage ou différemment dans le futur (points verts). La figure 4 présente les principales priorités que les groupes ont choisi d'explorer dans cet exercice.

Sur la priorité générale éducation et sensibilisation, les groupes ont exploré principalement les priorités spécifiques « éducation et sensibilisation du grand public », « éducation et sensibilisation des jeunes » et « mobilisation, participation, changer les comportements ».

La plupart des groupes ont abordé la priorité conservation et protection de la nature de manière générale. Certains groupes ont néanmoins exploré des priorités spécifiques. Les principales priorités spécifiques choisies sont « conservation et protection de la nature en milieu urbain », « mise en valeur de milieux naturels », « acquisition de terres, protection légale, aires protégées » et « protection de la ressource eau - bassins versants et milieux humides ».

Sur la priorité générale capacités organisationnelles, les groupes ont choisi les priorités spécifiques « promotion et rayonnement de l'organisme », « réseautage et partenariats » et « financement ».

Figure 4 –
Priorités générales explorées aux ateliers dans l'exercice sur les possibilités de collaboration au Québec



Sur la priorité générale politiques et réglementations, les groupes ont examiné la priorité spécifique « politiques et réglementations locales et régionales ».

Les groupes ont abordé la priorité développement et modes de vie durables de manière générale ou ont travaillé sur des priorités spécifiques très diverses : « pollution », « réduire la surconsommation et l'empreinte écologique », « gestion et réduction des déchets », « usages énergétiques - réduction ». Aucune priorité spécifique ne ressort plus que les autres si ce n'est, quoique faiblement, la priorité « pollution ».

En général, les groupes ont choisi d'explorer, dans l'exercice sur les possibilités de collaboration, des priorités sur lesquelles ils travaillent déjà. Ils souhaitent probablement consolider leurs capacités à agir sur leurs priorités présentes avant de travailler sur de nouvelles priorités.

« Il faut continuer sur les points rouges, même en faire plus. Juste avec les points rouges, on en a "en masse" ».

BARRIÈRES ET BESOINS

Dans l'exercice sur l'exploration des possibilités de collaboration, les participants ont répondu à la question suivante : Qu'est-ce qui permettrait à votre groupe d'agir sur cette priorité ? Les principales réponses sont présentées dans la figure 5. Ce sont les capacités organisationnelles, l'aide financière, l'éducation et la sensibilisation, les politiques et les réglementations et le partage d'informations / réseautage.

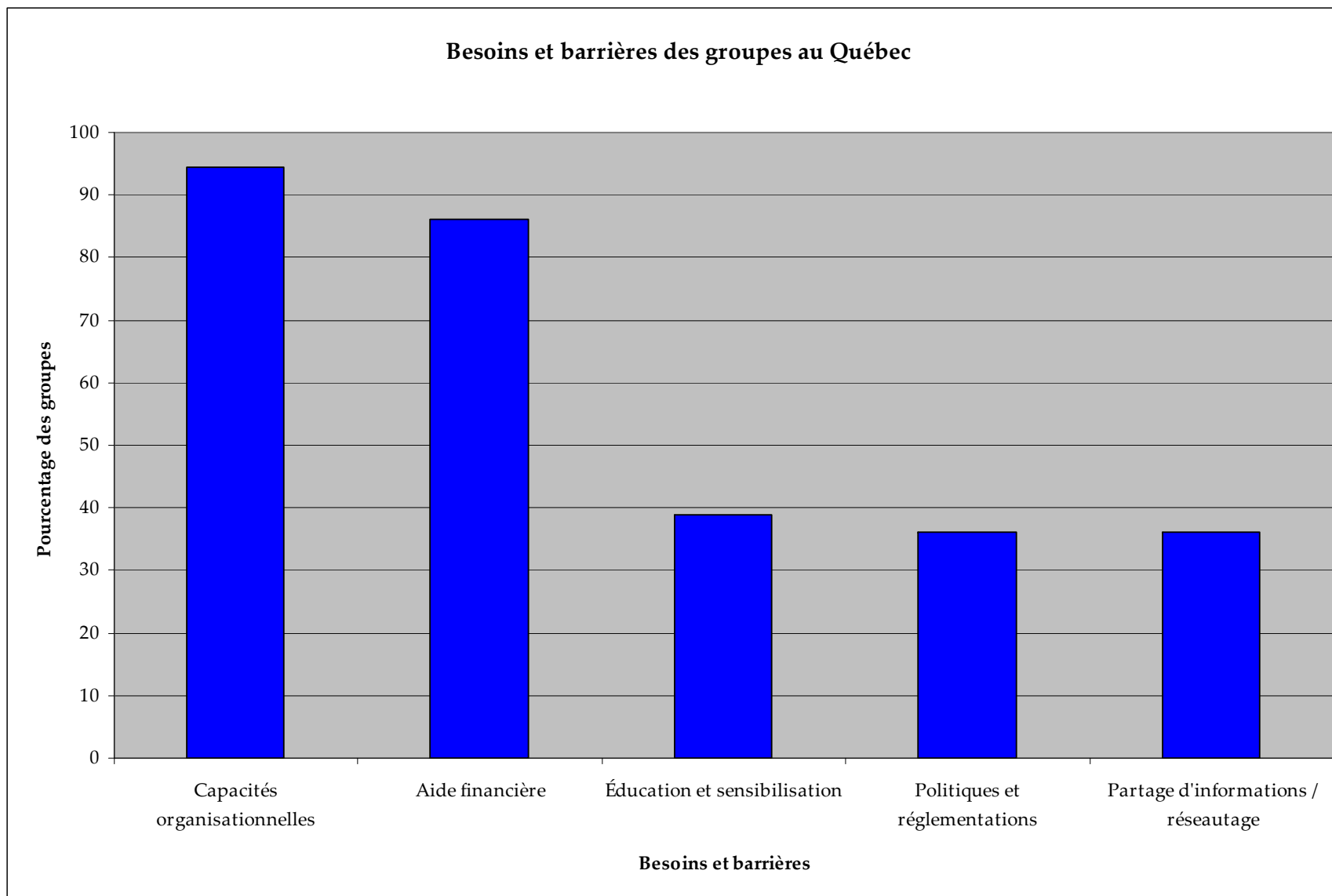
Capacités organisationnelles

Pour renforcer leurs capacités organisationnelles, les groupes souhaitent « avoir plus de ressources humaines », « avoir plus de temps », « faire du réseautage et établir des partenariats », et « engager activement des membres et des bénévoles ».

Plusieurs groupes sont confrontés à un manque de ressources humaines. Ils sont d'ailleurs souvent contraints de mobiliser les mêmes personnes dans leurs activités. Cette situation peut entraîner un épuisement des bénévoles.

« Nous avons besoin de bénévoles et ceux-ci se font de plus en plus rares. Ce sont toujours les mêmes personnes qui s'impliquent et nous "brûlons" ces personnes. Le bénévolat doit être valorisé auprès des chômeurs et des assistés sociaux. Des crédits d'impôts doivent être accordés aux bénévoles ».

Figure 5 – Besoins et barrières des groupes au Québec



Comme « *tout ne peut pas se faire avec du bénévolat* », beaucoup de groupes ont mentionné qu'ils ont besoin d'employés pour se consacrer, entre autres choses, à la recherche de financement, à la gestion budgétaire, au réseautage et à la coordination des actions et des activités du groupe. Dans le cas des groupes qui n'ont pas besoin d'un employé à temps plein, une personne pourrait être embauchée et travailler conjointement pour plusieurs groupes :

« Nous avons besoin d'une ressource humaine qui serait payée pour travailler pour plusieurs organismes (ex : communications avec les membres, photocopies, etc.). Ces organismes donneraient un pourcentage de leurs budgets pour l'embaucher. Il n'y a pas assez de travail pour embaucher une personne à temps plein dans notre organisme ».

Le manque de ressources humaines qualifiées peut aussi représenter un problème (ex : animateurs pour l'éducation et la sensibilisation, experts scientifiques, etc.). En outre, certains groupes ne connaissent pas bien les capacités de leurs membres et n'utilisent pas pleinement cette ressource. D'autres aimeraient mieux exploiter l'expertise locale en environnement, notamment dans les institutions de recherche et d'enseignement, et mettre à profit les compétences de membres de leurs conseils d'administration.

Aide financière

Le manque de ressources financières peut constituer une barrière. Plusieurs groupes sont financés par projets et n'ont pas accès à du financement stable ou récurrent. L'accès au financement peut aider les groupes à renforcer leurs capacités pour agir sur leurs priorités. Des groupes ont aussi mentionné le besoin d'obtenir un statut qui facilite le financement, tel celui d'organisme de charité. Les procédures pour obtenir un tel statut sont apparemment longues et compliquées.

« Seuls les petits projets ponctuels avec des objectifs quantifiables sont finançables (ex : construire une frayère, planter des arbres, etc.). [...] doit tout le temps développer des petits projets ».

« Avec de l'argent, on achète tout le reste : le personnel, les ressources matérielles, le temps, etc. ».

La compétition entre les groupes pour l'obtention de financement et les interventions sur le terrain a aussi été signalée. Plusieurs ont mentionné que le nombre de groupes de la nature et de l'environnement augmente au Québec alors que les ressources financières disponibles stagnent ou diminuent. Afin de diversifier et de consolider leurs sources de financement, certains groupes voudraient vendre l'expertise qu'ils ont développée au cours des années.

« Il existe beaucoup de programmes de financement pour créer / soutenir de nouveaux organismes alors qu'il faut assurer la survie des organismes existants qui ont de l'expérience ».

« Nous aimerions que notre expertise soit reconnue par les organismes de notre milieu. Malheureusement, nous sommes obligés de vendre nos services pour survivre, alors que les organismes n'ont pas les ressources financières pour faire affaire avec nous ».

Des groupes ont besoin d'identifier des sources possibles de financement et de renforcer leurs capacités à préparer des demandes de subventions et à gérer des budgets.

Éducation et sensibilisation

En ce qui concerne la priorité éducation et sensibilisation, les groupes ont surtout besoin de « développer des programmes d'éducation » et « d'établir des liens avec le système scolaire ». Des groupes ont d'ailleurs souligné avoir beaucoup de difficultés à établir des liens et à collaborer avec le système scolaire.

Politiques et réglementations

Sur les politiques et réglementations, les groupes voudraient « influencer les politiques locales et régionales » et plus de « gouvernance, concertation ». Dans une moindre mesure, ils voudraient « influencer les politiques et réglementations provinciales » et « recourir à des moyens de pression - lobby ».

Pour agir sur leurs priorités, les groupes ont besoin de plus de crédibilité et de pouvoir politique. Ils aimeraient obtenir plus d'ouverture de la part des décideurs sur les questions environnementales, avoir la possibilité de les rencontrer et de collaborer avec eux. Des groupes aimeraient établir ou consolider leurs contacts « *auprès des bonnes personnes* » ou « *des gens influents* » et mettre à profit les contacts des membres de leurs conseils d'administration. Ils auraient également besoin du soutien et du lobby d'un réseau puissant et capable d'influencer les décideurs, car « *l'influence politique, le lobby, c'est difficile à faire* ».

« Être reconnu comme intervenant privilégié, être consultés lors de la planification de projets de développement et de participer à la mise en œuvre de mesures de protection. Bénéficier d'un cadre légal pour être consultés lors de projets de développement et pour qu'il y ait obligation de résultats ».

Partage d'informations / réseautage

Sur le partage d'informations et le réseautage, les groupes ont surtout souligné la nécessité de « partager les leçons apprises, les expériences, les succès et les meilleures pratiques ». Apprendre les uns des autres afin de ne pas « *réinventer la roue à chaque fois* », est un besoin partagé par de nombreux groupes et l'un des principaux avantages à faire du réseautage.

Dans les régions éloignées des grands centres urbains, la distance géographique peut constituer une barrière au réseautage pour certains groupes. À titre d'exemple, il peut être difficile pour ces groupes d'organiser des activités, de participer à des événements et d'avoir accès à diverses ressources (ex : expertise, ateliers de formation, etc.). D'un autre côté, le réseautage peut contribuer à diminuer le sentiment d'isolement de ces groupes.

« Un autre problème est la distance. On a la population d'une ville répartie sur un territoire immense ».

« Je crois à l'esprit de réseau pour influencer les gouvernements, mais pour le [...], il est difficile d'être actifs parce que nous sommes dans une région éloignée. Cette année, nous ne pourrions d'ailleurs pas participer aux Ateliers sur la conservation des milieux naturels, car ils se tiendront à Montréal plutôt qu'à Québec, ce qui représente trop de déplacements ».

« On se sent moins seuls par la possibilité d'appartenir à un réseau ».

Acteurs qui pourraient aider les groupes

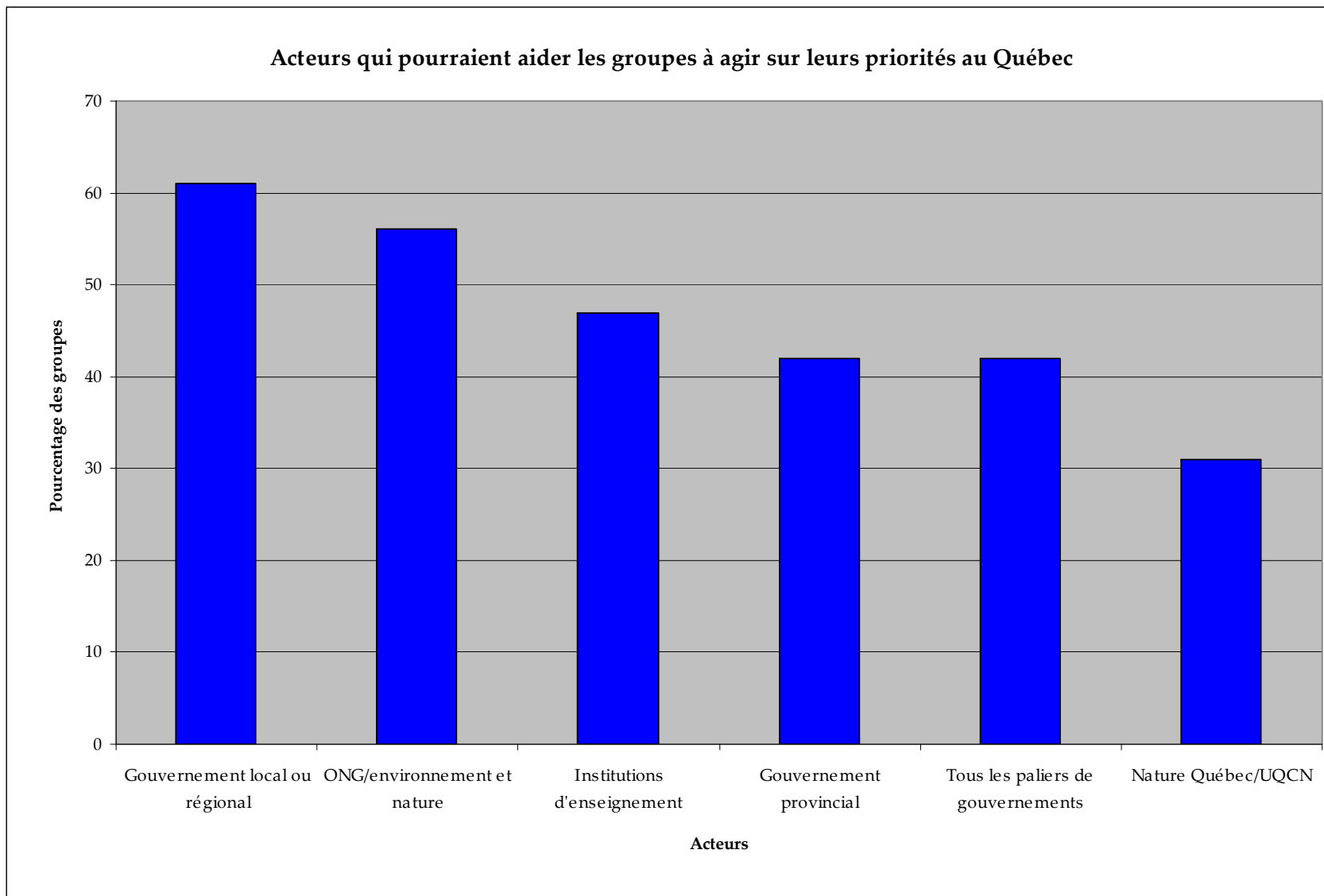
Dans l'exercice sur l'exploration des possibilités de collaboration, les participants ont répondu à la question suivante : Qui pourrait aider votre groupe à agir sur cette priorité ? La figure 6 présente les principales réponses des groupes à cette question.

Pour agir, les groupes ont surtout besoin de collaborer avec les gouvernements, principalement le « gouvernement local ou régional » et le « gouvernement provincial ». Ils ont également besoin de collaborer avec d'autres organismes non gouvernementaux de l'environnement et de la nature, dont Nature Québec / UQCN. Des groupes ont aussi mentionné les institutions d'enseignement. Comme nous l'avons indiqué précédemment, des groupes ont beaucoup de difficultés à établir des liens et à collaborer avec le système scolaire.

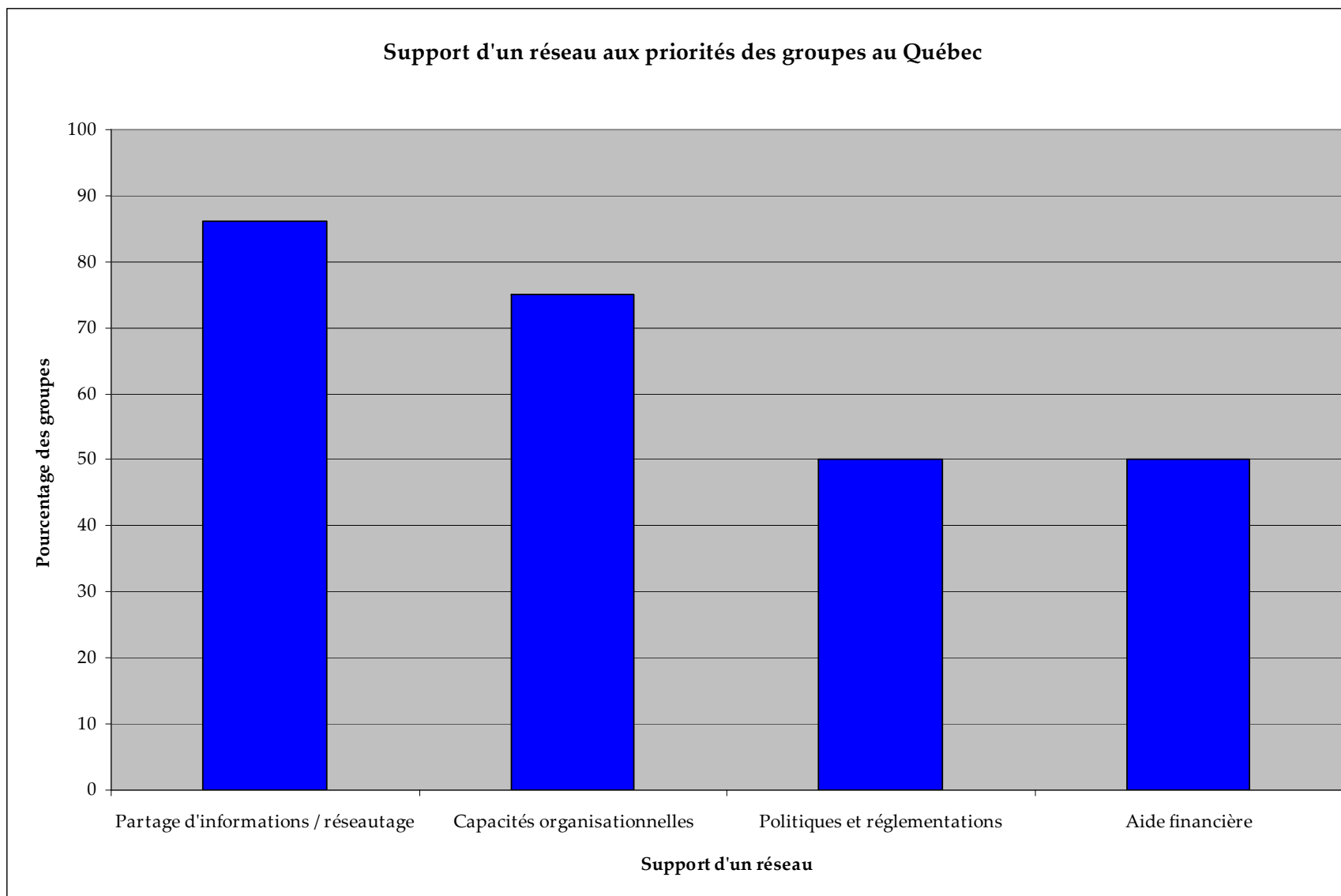
SUPPORT D'UN RÉSEAU

Dans l'exercice sur l'exploration des possibilités de collaboration, les participants ont répondu à la question suivante : Pensez-vous qu'un réseau de la nature pourrait aider votre groupe à agir sur cette priorité ? Si oui, comment ? Aux ateliers, nous avons invité les participants à réfléchir à cette question de manière générale, sans se référer obligatoirement au RCN. La figure 7 présente les principales réponses des groupes. Ce sont le partage d'informations et le réseautage, les capacités organisationnelles, les politiques et les réglementations et l'aide financière.

Figure 6 –
Acteurs qui pourraient aider les groupes à agir sur leurs priorités au Québec



**Figure 7 –
Support d'un réseau aux priorités des groupes au Québec**



Partage d'informations / réseautage

Sur le partage d'informations et le réseautage, les groupes souhaitent « partager les leçons apprises, les expériences, les succès et les meilleures pratiques » et « partager du matériel et des ressources ». Ils veulent qu'un réseau puisse les « appuyer, augmenter l'échelle et multiplier le nombre d'activités / projets / programmes ». Dans une moindre mesure, les groupes indiquent qu'ils souhaitent « établir des liens avec d'autres groupes » et « établir des liens avec des experts ».

« Le réseautage permet l'échange de modèles, de connaissances des problématiques et des solutions envisageables. Permet des formations à plus grande échelle et de répartir les efforts. Meilleur accès à des ressources spécialisées ».

« C'est intéressant d'être appuyé par des réseaux [...] On s'enrichit d'autres bons exemples qui se sont faits et on le refait si on peut [...] on échange les expertises pour ne pas réinventer la roue. Voir si des choses se font dans d'autres régions. Le réseau de Nature Canada et de Nature Québec est intéressant pour les mêmes raisons. Pour ne pas se sentir seul comme organisme, avoir accès à des informations et à des ressources, partager nos capacités et nos expertises avec d'autres, amorcer des démarches pour développer des projets, entreprendre des négociations qui dépassent les capacités actuelles de nos ressources. On profite des capacités beaucoup plus vastes que les nôtres par ces réseaux. Faire des démarches sur lesquelles il serait très difficile de s'intégrer si l'on ne pouvait compter que sur nos ressources. Le concevoir aussi comme une flèche qui va dans les deux sens : de haut en bas et de bas en haut ».

Les informations sur les ressources disponibles sont dispersées et difficiles à trouver. L'apport d'un réseau pourrait être de mettre les ressources en commun et d'être un portail. Une telle initiative comporte cependant des difficultés :

« La valeur d'un réseau pour le partage d'expertises et d'informations est moins intéressante. Il appartient aux groupes locaux de faire leurs recherches, car il faut toujours adapter les outils et les informations aux conditions spécifiques des milieux et des projets. En ce sens, un réseau peut difficilement aller au devant des besoins des organismes. Il faut aussi surtout éviter de nous inonder d'informations. Des ressources pour mettre en lien les organismes pourraient être une option intéressante, mais le problème est de bien gérer les informations disponibles. Je ne suis pas non plus à l'aise avec l'idée d'un portail Internet, c'est trop demandant pour ce que cela donne ».

Capacités organisationnelles

Sur les capacités organisationnelles, les groupes souhaitent « faire du réseautage et établir des partenariats », « renforcer les capacités des membres », « promouvoir l'organisme et accroître son rayonnement » et « accroître la crédibilité de l'organisme ».

« Si le RCN appuie notre démarche et nous aide à porter à terme nos projets, cela augmente notre crédibilité et visibilité ».

« Faire connaître nos activités, nos projets et nos réalisations, amenant probablement à des partenariats ou à des échanges ».

Politiques et réglementations

Sur les politiques et les réglementations, les groupes ont surtout mentionné « recourir à des moyens de pression - lobby ».

« Ma principale attente envers un réseau est d'obtenir plus d'influence auprès des décideurs, de bénéficier d'un appui politique et d'être plus forts ».

« En faisant des pressions politiques sur les différents paliers de gouvernements ».

Un réseau pourrait augmenter la crédibilité des groupes auprès des gouvernements et des décideurs et défendre leurs intérêts. Il pourrait, entre autres, faire du lobby afin que les groupes aient accès à plus de financement.

« Le réseau pourrait développer les connaissances des groupes, défendre et faire reconnaître le travail des groupes locaux vis-à-vis des décideurs ».

« L'UQCN devrait promouvoir un financement plus fluide auprès des gouvernements en rappelant l'importance de la participation du milieu et des citoyens pour atteindre les critères du développement durable ».

Un réseau pourrait contribuer à surmonter les obstacles légaux, politiques et administratifs auxquels les groupes sont confrontés.

« Il faut simplifier les processus pour la conservation (ex : obstacles légaux et administratifs) ».

« Les programmes et les lois des gouvernements doivent être harmonisés et simplifiés (ex : rendre cohérentes les lois sur la conservation et le développement) ».

Aide financière

En ce qui concerne l'aide financière, les groupes n'ont pas précisé les besoins qu'ils souhaitent combler. La nécessité d'avoir des ressources financières et humaines pour faire du réseautage a été soulignée de même que le renforcement des capacités des groupes à obtenir du financement et à gérer des budgets. Un réseau pourrait, comme nous l'avons mentionné précédemment, faire du lobby auprès des gouvernements afin de faciliter le financement des groupes.

« Le réseautage nécessite des capacités humaines et financières ».

« Nous avons pataugé au début par manque d'expérience. Un réseau pourrait nous aider dans l'administration, la comptabilité, les demandes de subvention, activités qui nous demandent trop d'énergies. Nous avons alors moins d'énergies pour la conservation ».

« Offrir des personnes ressources comme des spécialistes en levée de fonds ».

RECOMMANDATIONS POUR LE RÉSEAU CANADIEN DE LA NATURE

Aux ateliers, le thème du réseautage a soulevé beaucoup d'intérêt. Nous présentons dans ces lignes quelques recommandations des groupes pour le RCN. Elles portent sur les réseaux existants, les communications, le bilinguisme et le réseautage pancanadien, le lobby et le réseautage régional.

Réseaux existants

De nombreux participants sont préoccupés par la prolifération et la compétition entre les réseaux de la nature et de l'environnement qui leur semble injustifiée et coûteuse.

« On crée trop de réseaux, on les multiplie. On a besoin d'un réseau des réseaux ».

« Notre groupe est très sollicité par différents organismes provinciaux et nationaux [...]. On sent que ces organismes sont en compétition pour la conservation de la nature. Nos taxes payent ces groupes qui se bataillent entre eux ».

« J'ai peur que trop d'argent soit investi dans le réseau alors que nous pouvons travailler directement avec Nature Québec et Nature Canada. Cela prendrait un réseau efficace et je n'en ai jamais vu. Est-ce vraiment nécessaire de créer ce réseau ? ».

Le RCN devra se positionner face aux réseaux existants. Il devra prendre en considération que les groupes au Québec sont déjà très sollicités par d'autres réseaux. Certains peuvent appartenir à plus d'un réseau et percevoir négativement les interventions du RCN. Lors du lancement des invitations aux ateliers, certains groupes affiliés de Nature Québec qui appartiennent aussi à d'autres réseaux ont refusé de participer au processus de consultation.

Les avantages découlant de l'appartenance à un réseau ne sont pas toujours clairs pour les groupes. Certains ne comprennent d'ailleurs pas très bien les objectifs et les avantages offerts par les réseaux existants. En outre, ils remettent parfois en question leur efficacité et leur utilité.

« Un Réseau canadien de la nature, ça donne quoi ? Du pouvoir politique ? Les élus locaux doivent prendre plus en compte les gens locaux. Il reste peu de temps pour régler les problèmes environnementaux. Est-ce que cela va donner une union et plus de force à temps ? Le réseau doit être capable de faire des mobilisations importantes rapidement ».

« Je n'ai jamais vu de réseau qui fonctionne bien. Souvent, les réseaux manquent de moyens financiers. Quand j'ai vu votre message j'ai pensé : un autre réseau ! Je suis écœurée... Le quotidien est tellement lourd, je ne peux pas être au courant de tout ce qui se passe. Puis, à quel réseau adhérer ? C'est juste une affaire de plus, qui augmente nos tâches et ne les simplifie jamais, alors que c'est ce que l'on nous promet... ».

« Nous ne faisons pas partie de réseaux et nous ne savons pas bien ce qu'ils peuvent faire pour nous ».

En dépit de leurs réticences, de nombreux groupes reconnaissent l'importance du réseautage et la nécessité de travailler ensemble à la conservation de la nature. La priorité réseautage et partenariats est d'ailleurs ressortie fortement aux ateliers. Le RCN devra cependant faire preuve rapidement de sa capacité à être au service des groupes. Il gagnera alors en crédibilité.

Réseautage et communications

Les activités des réseaux semblent parfois se limiter à la transmission d'informations aux membres. Aux ateliers, les participants ont souligné que pour eux, le réseautage existe véritablement lorsque les informations circulent aussi du bas vers le haut. Si l'information circule bien dans un réseau, ce dernier est en mesure de mieux connaître et représenter ses membres et de devenir une force politique.

« Nature Québec nous envoie surtout de l'information. Nous ne nous sentons pas membres d'un réseau ».

« Plusieurs réseaux sont dans un état de dormance. L'information doit passer du haut vers le bas et inversement pour devenir une force dont les politiciens devront tenir compte. Il faut influencer le processus politique ».

Les groupes sont très sollicités par des réseaux ou d'autres organismes. Ils peuvent recevoir beaucoup d'informations et de demandes qu'ils ne sont pas capables de gérer. Plusieurs groupes craignent de participer à des réseaux en raison de la surcharge d'informations et le surcroît de travail qui peut en résulter.

« Une grande crainte dans la participation à un réseau est la surcharge en information qui peut en découler. Nous recevons déjà tellement d'informations que nous pourrions facilement y passer tout notre temps. Nature Québec pourrait avoir comme rôle, entre autres choses, d'éviter que des informations superflues soient transmises aux divers groupes ».

« Il y a aussi des agents multiplicateurs qui envoient de nouveau les messages en utilisant leurs listes d'envoi. Nous en arrivons à recevoir plusieurs fois un même message. Il faut mieux cibler le pourquoi de l'envoi d'un message, ce que l'on veut atteindre et le geste qui doit être posé ».

« Les activités de suivi dans un réseau peuvent être trop lourdes à porter. Comment avoir des liens ponctuels et éviter la lourdeur ? ».

Il importe de tenir compte que des groupes ont des connexions Internet à basse vitesse et n'aiment pas recevoir des courriers électroniques volumineux. Des groupes n'aiment pas non plus recevoir des informations par la poste et sur support papier.

Des groupes ont souligné l'importance des relations interpersonnelles avec un répondant dans un réseau, une personne-ressource qui les connaît et les appuie.

« Il faudrait avoir un interlocuteur privilégié dans un réseau. On ne sait pas à qui s'adresser. Avoir une personne qui nous connaît et qui nous appuie ».

« Avoir un répondant (personne-ressource) avec le RCN. Et pas de répondeur, mais un répondant ».

Bilinguisme et réseautage pancanadien

Au Québec, une préoccupation des groupes sur leur implication dans un réseau pancanadien concerne la barrière de la langue. La presque totalité des groupes qui ont participé aux ateliers sont francophones. S'ils ne sont pas fermés au réseautage pancanadien, les groupes au Québec s'intéressent plus au réseautage dans leur province et en français.

« Je ne connaissais pas bien Nature Canada avant d'être invité à une consultation. Je me sens plus attaché à l'échelle provinciale et je préfère travailler en français. Le rôle de Nature Québec devrait être renforcé dans ce contexte [c.-à-d. dans le Réseau canadien de la nature] pour surmonter la barrière de la langue. Au Québec, on est plus attaché aux interventions québécoises ».

« Au Québec, il y a déjà assez de choses qui se passent, je n'ai pas le temps de me tenir informée sur ce qui se passe dans d'autres provinces ».

Seulement un groupe anglophone sur trente-six a participé aux ateliers. Il s'agit d'un club d'ornithologues. Ses membres se sentent très isolés des autres clubs au Québec et au Canada.

« We are the only English-speaking club in Quebec and we don't have good communication with other French-speaking groups. We would like to exchange with them. We are isolated from the rest of Quebec and Canada ». [« Nous sommes le seul club anglophone au Québec et nous n'avons pas une bonne communication avec les autres groupes francophones. Nous voudrions échanger avec eux. Nous sommes isolés du reste du Québec et du Canada »].

Les différences culturelles entre le Québec et le reste du Canada peuvent aussi représenter une barrière. Des participants ont néanmoins souligné l'importance de la collaboration pancanadienne.

« Ce serait bizarre de travailler avec le reste du Canada. Nous n'avons pas la même culture et la même manière de travailler ».

« Les aspects légaux, juridiques et culturels sont des obstacles pour le réseautage avec le reste du Canada. Un autre obstacle est la barrière de la langue ».

« A slightly complicating factor was the concern, even hostility, expressed by some participants about the role of a pan-Canadian group, versus a local group. As an English Quebecer, I feel that we have both much to offer and much to learn from what is done elsewhere in Canada. There is a tendency in Quebec to look to the US for models rather than to other parts of Canada, even francophone Canada ». [« Un élément qui a quelque peu compliqué les choses était l'inquiétude, même l'hostilité, exprimée par certains participants sur le rôle d'un réseau pancanadien versus un groupe local. Comme anglo-québécoise, je sens que nous avons beaucoup à offrir et à apprendre sur ce qui se fait ailleurs au Canada. Il existe une tendance au Québec à observer les modèles des États-Unis plutôt que ceux du Canada, même du Canada francophone »].

« Il ne faut pas non plus stagner dans notre bulle. Nous n'avons pas assez de ressources pour réinventer la roue. Il faut trouver une façon de partager les solutions que nous trouvons aux problèmes. La terre et sa conservation sont plus importantes que nos vocations culturelles et nos différences linguistiques. Il faut éviter les conflits d'intérêt ».

Au Québec, le RCN devra surmonter la barrière de la langue et les différences culturelles. Il devra prendre en considération que les groupes sont surtout intéressés par le réseautage dans leur province. Il est même possible que certains se montrent réticents envers le réseautage pancanadien.

Réseautage et lobbying

Les résultats des ateliers montrent que le lobbying est une priorité sur laquelle les groupes aimeraient être appuyés par un réseau. Nous avons pourtant constaté que les opinions peuvent être très mitigées à ce sujet.

Les groupes peuvent craindre qu'un réseau prenne position sans les consulter. Des mécanismes de gouvernance et de participation pourraient permettre aux groupes et aux individus de contribuer aux activités de lobbying et de faire valoir leurs positions dans le réseau.

« Le Réseau canadien de la nature pourrait nous appuyer auprès des décideurs, entre autres en proposant des solutions préalablement endossées par les organismes de conservation ».

« Les communiqués de presse de Nature Québec sont importants parce qu'ils visent notamment à influencer les décideurs et informer les citoyens et intervenants des positions retenues (tout en étant idéalement ouvert à une rétroaction). Le citoyen a besoin d'un pouvoir d'influence auprès des gouvernements, c'est là que l'avenir du monde, de notre environnement, se décide. Il faut former des comités stratégiques, favoriser l'échange entre le gouvernement et les citoyens et intervenants et ce, selon les enjeux prioritaires. Ainsi, on peut espérer qu'un modèle de gouvernance participative s'implante le plus possible au sein de groupes comme Nature Québec. C'est, à mon avis, une des clés de la mise en œuvre du développement durable ».

Les intérêts et les positions des groupes sur divers dossiers peuvent varier beaucoup et un réseau peut difficilement représenter tous ses membres. Pour cette raison, des groupes peuvent être réticents envers le lobbying d'un réseau.

« On a des craintes vis-à-vis des réseaux provinciaux et nationaux. Difficile de conjuguer différentes visions (conservation, éducation, etc.). Un réseau doit représenter l'ensemble des préoccupations des groupes, ce qui n'est pas évident. On finit toujours par être en conflits ».

À titre d'exemple, certains groupes se définissent comme des "chiens de garde" de la nature et de l'environnement, même s'ils sont sans dents (sans pouvoirs). D'autres ne veulent surtout pas être considérés comme des "chiens de garde", car ils sont des groupes de concertation qui contribuent à la conciliation, par exemple, des impératifs du développement avec ceux de la protection de la nature.

« Il faut nous aider à être des pitbulls pour la conservation ».

« Si nous sommes un chien de garde, il ne faut pas japper trop fort : ce sont nos partenaires ».

« Nous ne sommes pas des chiens de garde de l'environnement ni un groupe environnemental, mais des représentants de divers intérêts, des acteurs du développement dans divers secteurs et des collaborateurs ».

« Notre groupe n'est pas un organisme de pression. Nous recevons trop de courriels [...] pour prendre position sur certains dossiers. Ce sont des prises de position souvent drastiques. Nous ne pouvons pas être pour le développement de n'importe quelle façon, mais nous ne pouvons pas être contre le développement ».

Réseautage et régions

Des groupes sont préoccupés par le lobbying ou les actions d'un réseau à l'échelle locale ou régionale. Ils se questionnent sur les modalités de collaboration qui pourraient être mise en œuvre entre le réseau et les groupes locaux. Les groupes semblent surtout craindre de ne pas être consultés et impliqués dans les interventions du réseau lorsqu'elles se déroulent dans leur région. Ces craintes semblent parfois confortées par des expériences passées.

« Ces groupes [...] interviennent dans notre région sans nous en parler, sans même nous consulter (il n'y a aucune faute de ne pas nous consulter, mais qu'ils ne nous demandent pas après leurs prises de position initiales et leurs actions entreprises de leur donner un coup de main bénévolement sans nous donner l'occasion de ne pas être d'accord avec leurs prises de position et leurs actions initiales). [...] En outre, ces grands groupes demandent des services gratuits aux petits groupes locaux [...]. Quand on participe à ces projets, il n'y a souvent pas de rétroaction et il n'y a pas de suivi. On a hâte d'en avoir fini avec les rencontres demandées par les organismes externes. On donne gratuitement du temps et des informations et on reçoit peu ou rien en retour alors que ces organismes ont beaucoup plus de moyens que nous. On a un très petit budget et on n'arrive souvent même pas à trouver des fonds (ex : 500\$) pour imprimer un dépliant. Finalement, ce sont souvent les mêmes bénévoles qui acceptent de participer à ces activités et on finit par "brûler" nos bénévoles ».

« Je suis mal à l'aise avec l'idée que Nature Québec débarque en région et travaille sur le terrain. Si Nature Québec souhaite travailler en région, il devrait passer par les organismes locaux pour éviter l'ingérence ».

Des groupes reconnaissent cependant que des réseaux peuvent soutenir les actions des groupes à l'échelle locale ou régionale. Certains ont mentionné, entre autres choses, qu'ils aimeraient bénéficier d'assurances collectives contre les poursuites (Strategic Lawsuit Against Public Participation - SLAPP) et d'assurances de responsabilité civile lorsqu'ils organisent des activités.

« Si les groupes nationaux comme Nature Québec font bien leur travail de revendication, les groupes locaux de concertation et de partenariat sont à mon avis mieux équipés pour réaliser leur mission en raison d'une ouverture notamment des grandes entreprises et du gouvernement à répondre aux attentes et préoccupations soulevées et orchestrées par des groupes de protection de l'environnement nationaux et internationaux ».

« Ce que j'attends de Nature Québec ce sont des contributions structurantes qui minimisent les distractions (réinventer la roue) et supportent ce travail de terrain : assurances responsabilité collectives, conseils légaux et assistance ; services techniques comme géomantique, études, etc., lobbying politique en autant que les orientations émanent des groupes locaux, portail web ».

« On ne s'attend pas à ce qu'ils fassent des actions sur le terrain, mais qu'ils soutiennent financièrement directement, ou par l'entremise de pressions sur les gouvernements, l'action locale ».

Pour qu'un réseau puisse soutenir l'action locale ou régionale et représenter ses groupes affiliés, il doit bien connaître leurs priorités, leurs besoins et leurs positions sur différents dossiers. Les réseaux qui dépassent ces frontières ne semblent pas toujours être en mesure de le faire.

« Nature Québec couvre des problématiques très larges et diversifiées. Ce n'est pas un organisme représentatif des groupes régionaux. En outre, Nature Québec ne nous connaît pas. Comment cet organisme peut-il nous représenter à l'échelle provinciale s'il ne nous connaît pas ? Nature Québec n'a pas du tout de communications avec nous et cela paraît tout de suite quand on parle de sujets tels la forêt ».

« Nous sommes incompris parce que nous vivons aux Îles-de-la-Madeleine avec des dunes. Les réseaux ne nous comprennent pas parce qu'ils travaillent sur d'immenses territoires et nous n'avons pas l'envergure d'autres groupes ».

« Lorsqu'un réseau est trop gros, il est alors difficile de répondre aux besoins individuels ».

« Les groupes nationaux doivent nous aider, mais ne doivent pas nous dominer. C'est localement que les choses se font ».

La plupart des groupes qui ont participé aux ateliers travaillent à l'échelle locale ou régionale. C'est surtout à cette échelle que des groupes font ou souhaitent faire du réseautage afin de travailler sur leurs priorités. De plus, le réseautage est plus facile et personnalisé à cette échelle.

« Un réseau local et régional est plus proche de nos priorités. Un réseau provincial / national doit collaborer avec des organismes régionaux ».

« On se réseaute à l'échelle locale et on cherche toujours à remonter un peu plus haut afin d'obtenir des appuis ».

Le soutien des efforts de réseautage à l'échelle locale ou régionale pourrait être un apport intéressant d'un réseau. Cela peut impliquer de décentraliser des ressources et des initiatives du réseau. Dans certaines régions, des mécanismes de réseautage, même informels, existent déjà. C'est le cas au Saguenay-Lac-St-Jean, en Estrie, dans la Capitale-Nationale et la région Chaudière-Appalaches.

5. RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE

Dans ce chapitre, nous présentons les résultats du questionnaire distribué aux groupes affiliés de Nature Québec dans le cadre du processus de consultation du Réseau canadien de la nature (RCN). Nous présentons les principales données obtenues sur les effectifs des groupes, les ressources matérielles et humaines, les communications, les missions, les activités, les publics cibles et le réseautage.

Au Canada, approximativement 375 questionnaires ont été distribués. De ce nombre, 226 ont été complétés correctement, dont 34 au Québec. Nature Québec a aussi complété le questionnaire, mais les résultats présentés dans ce rapport sont uniquement ceux de ses groupes affiliés. Les résultats du questionnaire de Nature Québec seront analysés conjointement avec ceux des autres affiliés provinciaux de Nature Canada et présentés dans le Plan stratégique national du Réseau canadien de la nature. La liste des groupes qui ont complété le questionnaire au Québec est disponible en annexe.

La figure 8 présente les années de fondation des groupes qui ont complété le questionnaire. La plupart des groupes ont été fondés dans les années 90. Les groupes les plus anciens ont été fondés dans les premières décennies du XX^e siècle. Quelques groupes récemment formés, soit depuis l'an 2000, ont aussi complété le questionnaire.

**Figure 8 –
Années de fondation des groupes qui ont complété le questionnaire au Québec**

Années de fondation	Nombre de groupes
1915-1919	1
1920-1924	1
1930-1934	1
1955-1959	1
1970-1974	1
1975-1979	4
1980-1984	2
1985-1989	4
1990-1994	3
1995-1999	11
2000-2004	5

La figure 9 présente les régions administratives des groupes qui ont complété le questionnaire. Presque toutes les régions sont représentées au moins une fois, à l'exception du Bas-Saint-Laurent et du Nord-du-Québec. Il s'agit d'ailleurs de deux régions où des ateliers n'ont pas été tenus.

**Figure 9 –
Régions administratives des groupes qui ont complété le questionnaire au Québec**

Régions administratives	Nombre de groupes
Abitibi-Témiscamisque	1
Bas-Saint-Laurent	0
Capitale-Nationale	4
Centre-du-Québec	2
Chaudière-Appalaches	3
Côte-Nord	2
Estrie	3
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	2
Lanaudière	1
Laurentides	3
Laval	1
Mauricie	1
Montréal	4
Montréal	4
Nord-du-Québec	0
Outaouais	1
Saguenay-Lac-St-Jean	2

Le taux de réponse aux questions dont les résultats sont présentés dans ce rapport est presque toujours de 100 %. Certaines questions ont cependant été répondues par un nombre moins élevé de groupes. Ce sont des questions ouvertes ou des commentaires portant, par exemple, sur la mission du groupe (32 réponses), des précisions sur le type de services qu'ils aimeraient recevoir d'un réseau (21 réponses) ou les thèmes sur lesquels ils voudraient échanger avec d'autres (29 réponses). Les réponses à ces questions ne sont pas présentées sous forme de graphiques et de pourcentages dans ce rapport.

Avant de présenter les résultats du questionnaire, nous aimerions souligner que l'objectif premier de ce chapitre est de présenter les données québécoises. Nous avons parfois intégré, à titre indicatif seulement, les données correspondant à la moyenne nationale ou canadienne. La moyenne nationale comprend les données de toutes les provinces canadiennes, incluant celles du Québec.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DES EFFECTIFS DES GROUPES

Nous présentons dans cette section les données sur les caractéristiques générales des effectifs des groupes. Nous abordons principalement les informations relatives au nombre de membres dans les groupes et leur répartition selon l'âge et le sexe. Il importe de souligner que ces données sont des estimations faites par les répondants des questionnaires. Elles nous indiquent de grandes tendances, mais ne sont pas nécessairement un reflet exact de la réalité.

Le nombre moyen de membres par groupe est de 380 au Québec. Ce nombre est élevé en comparaison avec la moyenne nationale qui est de 180 membres par groupe. La figure 10 nous indique qu'au Québec, les effectifs des groupes sont aussi plus jeunes par rapport à la moyenne nationale. Le nombre élevé de membres et le recrutement de jeunes dans les groupes représentent une force indéniable pour l'avenir du réseau québécois. Les jeunes de moins de 18 ans sont cependant peu représentés dans les groupes et ce, tant au Québec que dans le reste du Canada.

Les données sur la répartition selon le sexe des membres des groupes nous indiquent qu'au Québec, le nombre de femmes est inférieur à la moyenne nationale (figure 11). Dans notre province, près de 57 % des membres des groupes sont des hommes et 43 % sont des femmes.

À titre comparatif, nous avons examiné les données sur la répartition selon le sexe des participants aux ateliers au Québec. Sur les 218 participants, 129 ou 59 % sont des hommes et 89 ou 41 % sont des femmes. Les données des ateliers correspondent presque exactement à celles obtenues dans le questionnaire. Elles confortent l'information selon laquelle il y a probablement moins de femmes que d'hommes impliqués dans les groupes au Québec.

La diversité ethnique des groupes est basse au Québec comme dans le reste du Canada. Sur une échelle de 1 à 5, où 1 représente la diversité ethnique la plus basse et 5 la plus élevée, la moyenne québécoise est de 1,69 et la moyenne nationale de 1,74.

Figure 10 –
Répartition par classes d'âge des membres des groupes au Québec et au Canada

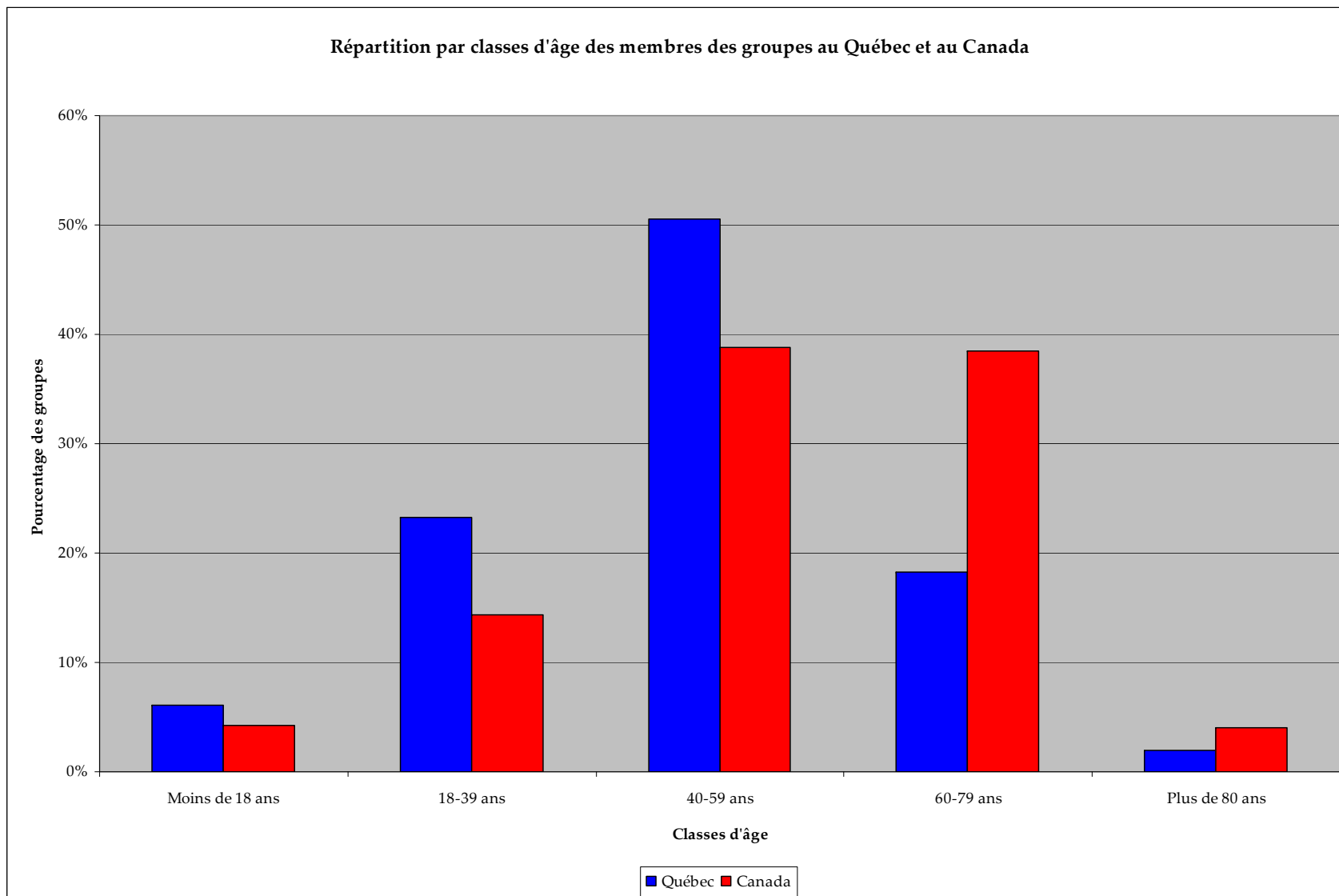
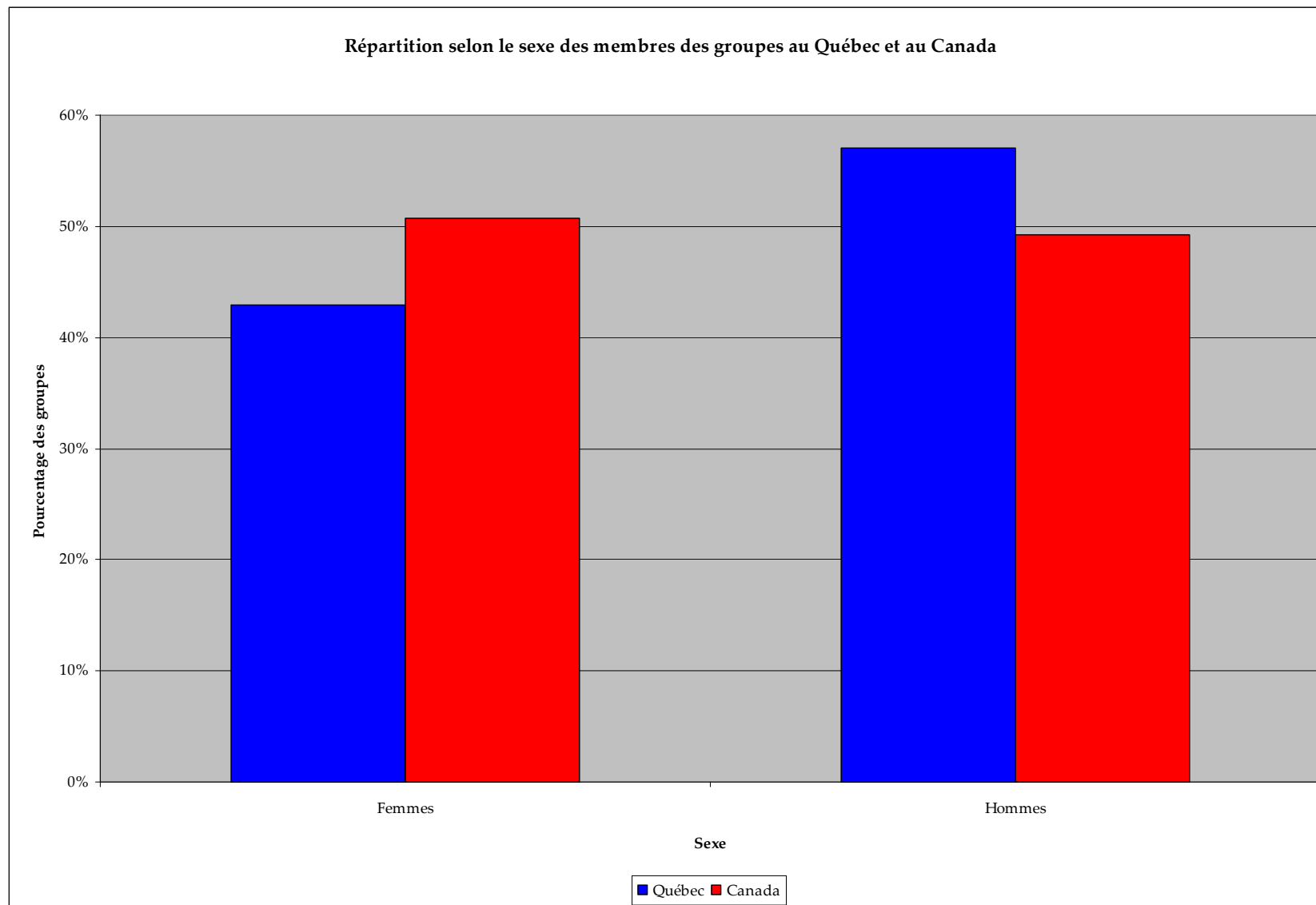


Figure 11 –
Répartition selon le sexe des membres des groupes au Québec et au Canada



RESSOURCES MATÉRIELLES ET HUMAINES

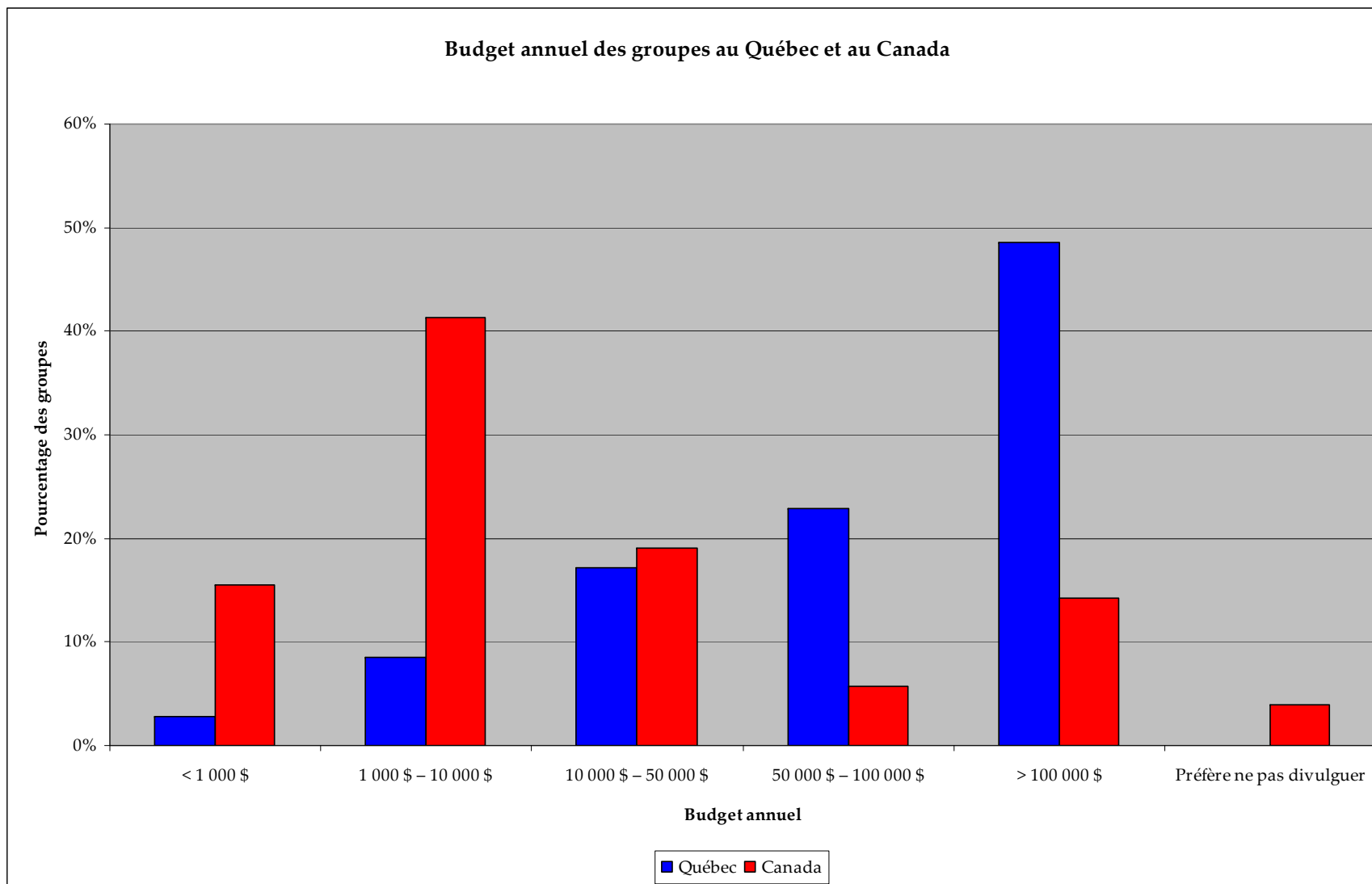
Dans cette section, nous présentons les données relatives au budget annuel des groupes, à leurs sources de financement et au bénévolat.

La figure 12 présente les données sur le budget annuel des groupes. Au Québec, près de 49 % des groupes ont des budgets annuels de plus de 100 000\$ et environ 23 % d'entre eux ont des budgets annuels variant entre 50 000\$ et 100 000\$. Les résultats nous indiquent aussi que dans notre province, les budgets des groupes sont élevés en comparaison avec la moyenne nationale où environ 41 % des groupes ont des budgets variant entre 1 000\$ et 10 000\$.

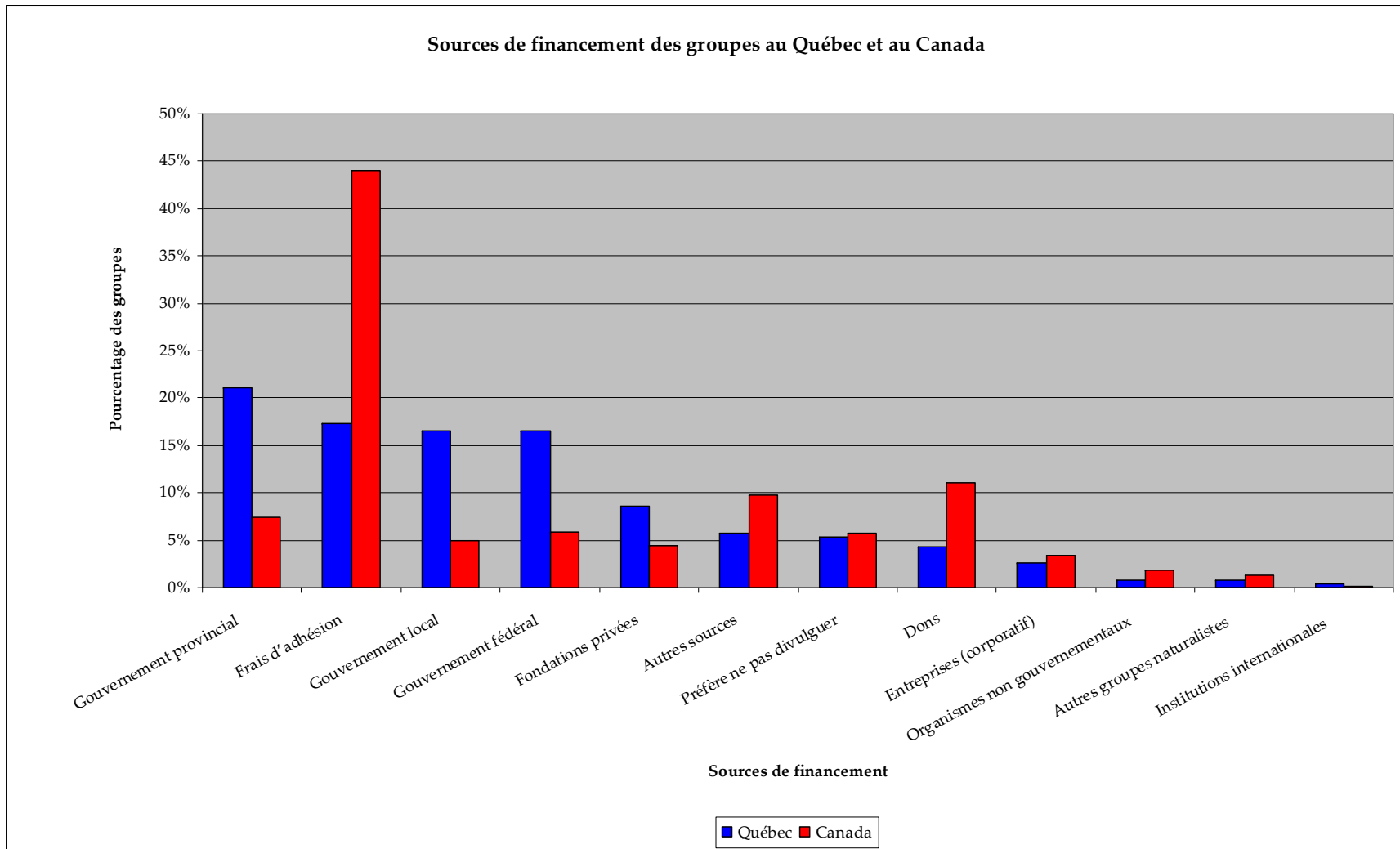
La figure 13 met en exergue les sources de financement des groupes. Les résultats nous permettent de constater que plus de la moitié du budget des groupes au Québec provient du financement obtenu auprès de différents paliers de gouvernement. Près de 17 % provient du gouvernement local, 21 % du gouvernement provincial et environ 17 % du gouvernement fédéral. Parmi les autres sources de financement des groupes au Québec, mentionnons les frais d'adhésion (environ 17 %) et les fondations privées (près de 9 %). La figure 13 révèle aussi que les sources de financement des groupes sont différentes au Québec comparativement à la moyenne nationale. Les données sur la moyenne nationale montrent que les frais d'adhésion (44 %) et les dons (11 %) constituent les principales sources de financement des groupes. La contribution des différents paliers de gouvernement est moindre, soit environ 5 % pour le gouvernement local, 7 % le gouvernement provincial et près de 6 % pour le gouvernement fédéral.

Dans la figure 14, nous examinons les contributions des bénévoles aux différentes activités des groupes en nombre d'heures par année. Les principales activités auxquelles contribuent les bénévoles au Québec sont l'administration, la gouvernance et la planification (près de 410 heures / an), l'organisation (près de 315 heures / an) et la direction d'événements (300 heures / an). La contribution des bénévoles est un peu plus élevée au Québec par rapport à la moyenne nationale sur plusieurs activités. Nous remarquons cependant que dans le reste du Canada, les bénévoles s'impliquent plus dans les activités d'intendance et de sciences citoyennes qu'au Québec.

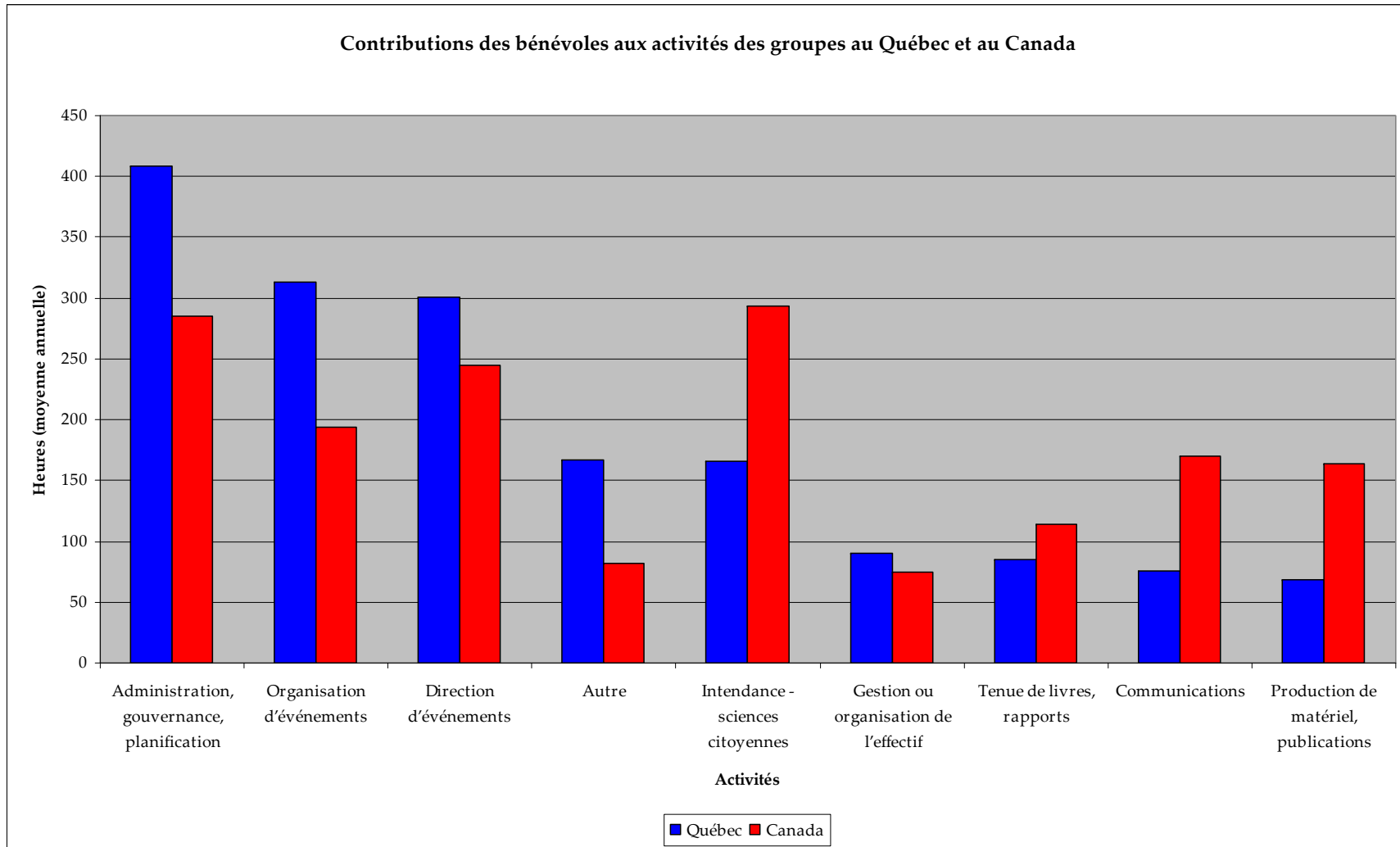
**Figure 12 –
Budget annuel des groupes au Québec et au Canada**



**Figure 13 –
Sources de financement des groupes au Québec et au Canada**



**Figure 14 –
Contributions des bénévoles aux activités des groupes au Québec et au Canada**



COMMUNICATIONS

Nous présentons dans ces lignes les données sur la langue principale utilisée par les groupes au Québec et leurs moyens de communication.

La langue utilisée par près de 95 % des groupes au Québec est le français, alors que la moyenne nationale est de 18 % (figure 15). Au Québec, approximativement 22 % des groupes utilisent l'anglais comme langue seconde. Dans l'ensemble du Canada, environ 6 % des groupes utilisent le français comme langue seconde. Ces données nous indiquent que la majorité des groupes sont unilingues tant au Québec que dans le reste du Canada et confirment que la langue constitue une barrière importante au réseautage pancanadien.

La figure 16 présente les principaux moyens utilisés actuellement par les groupes au Québec pour communiquer avec leurs membres et ceux qu'ils aimeraient utiliser davantage dans le futur. Les principaux moyens de communication des groupes sont le courriel, la poste, le téléphone et le site Internet. Parmi les principaux moyens de communication qu'ils aimeraient utiliser davantage dans le futur, mentionnons les forums de discussion sur le web et les conférences.

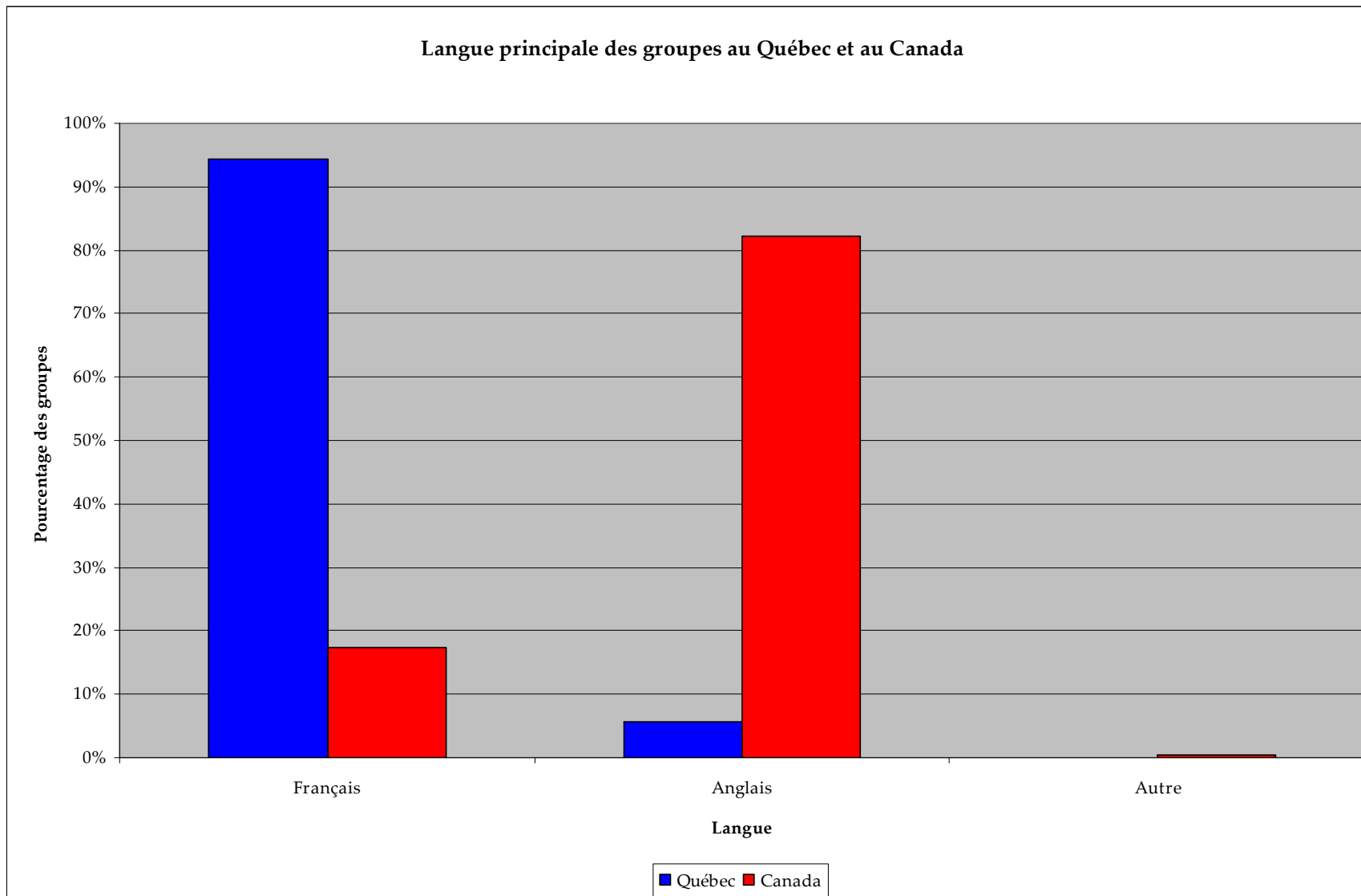
MISSIONS, ACTIVITÉS ET PUBLICS CIBLES

Dans cette section, nous discutons de la mission des groupes, de leurs activités et publics cibles. Nous accordons une place prépondérante aux activités de protection de la nature et d'éducation en raison de leur importance pour les groupes au Québec.

Dans la description de leurs missions, la plupart des groupes ont mentionné la protection de la nature et l'éducation et la sensibilisation. Les groupes ont aussi indiqué, mais dans une moindre mesure, le développement et les modes de vie durables, les capacités organisationnelles, les politiques et les réglementations. L'histoire naturelle, la restauration de la nature, la recherche et le bien-être humain ont été peu mentionnés. Ces résultats sont très similaires à ceux obtenus aux ateliers.

La figure 17 montre les activités prioritaires des groupes au Québec et au Canada. Les activités de protection de la nature, d'éducation et d'intendance sont prioritaires au pays. En ce qui concerne les activités d'intendance, des groupes québécois ont précisé qu'elles consistent en des activités d'acquisition et de gestion de territoires, de mise en valeur, de restauration, de surveillance et des mécanismes de collaboration et de concertation. Au Québec, 31,43 % des groupes qui ont complété le questionnaire font de l'acquisition de terres. L'histoire naturelle, la recherche et les moyens de pression seraient des activités plus importantes pour les groupes dans le reste du Canada qu'au Québec. Dans leurs activités, les groupes interviennent surtout à l'échelle locale et ce, tant au Québec que dans le reste du Canada. Ils interviennent aussi, mais dans une moindre mesure, à l'échelle provinciale. Les activités des groupes se situent très peu aux échelles nationales et internationales.

Figure 15 –
Langue principale des groupes au Québec et au Canada



**Figure 16 –
Moyens de communication des groupes avec leurs membres au Québec**

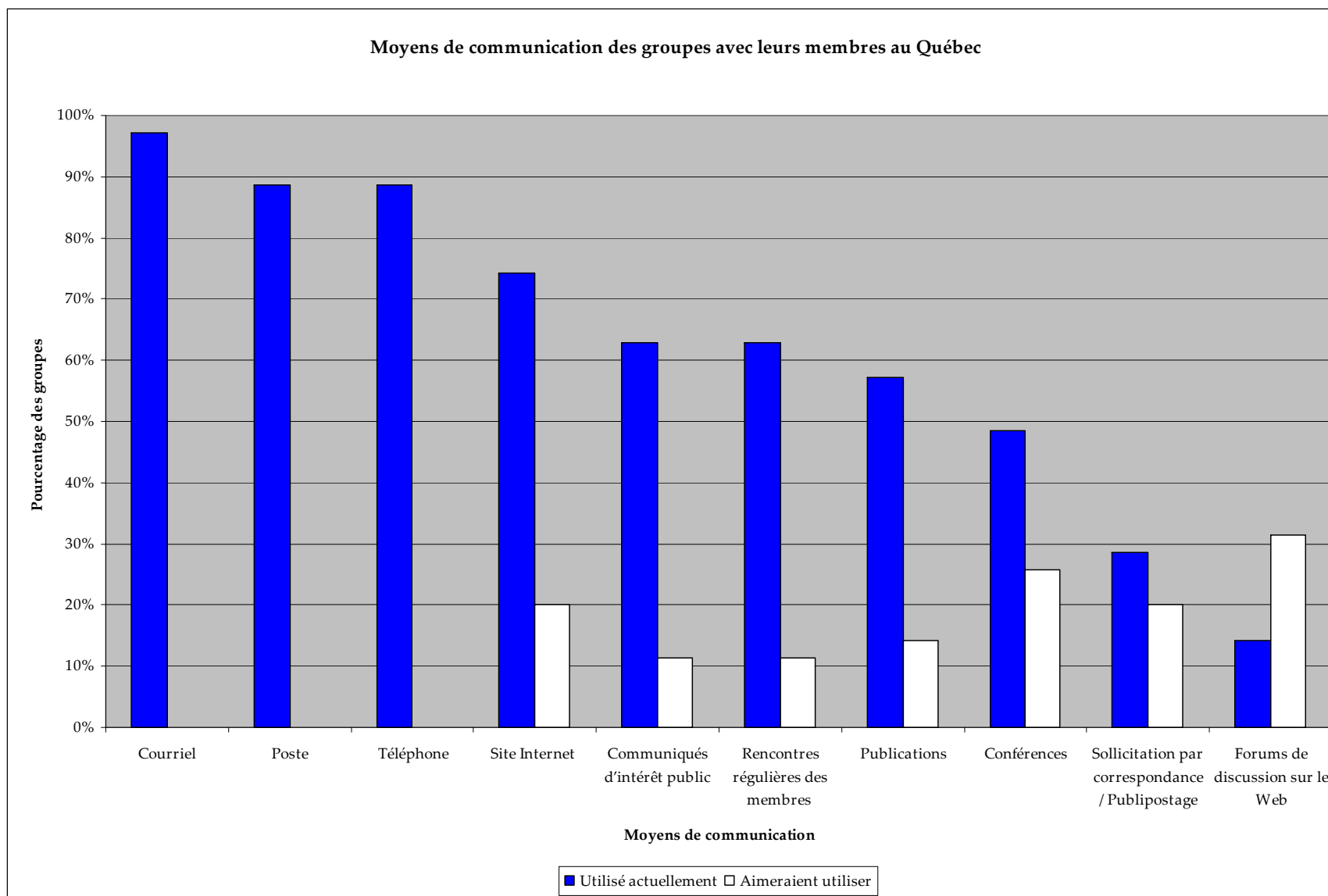
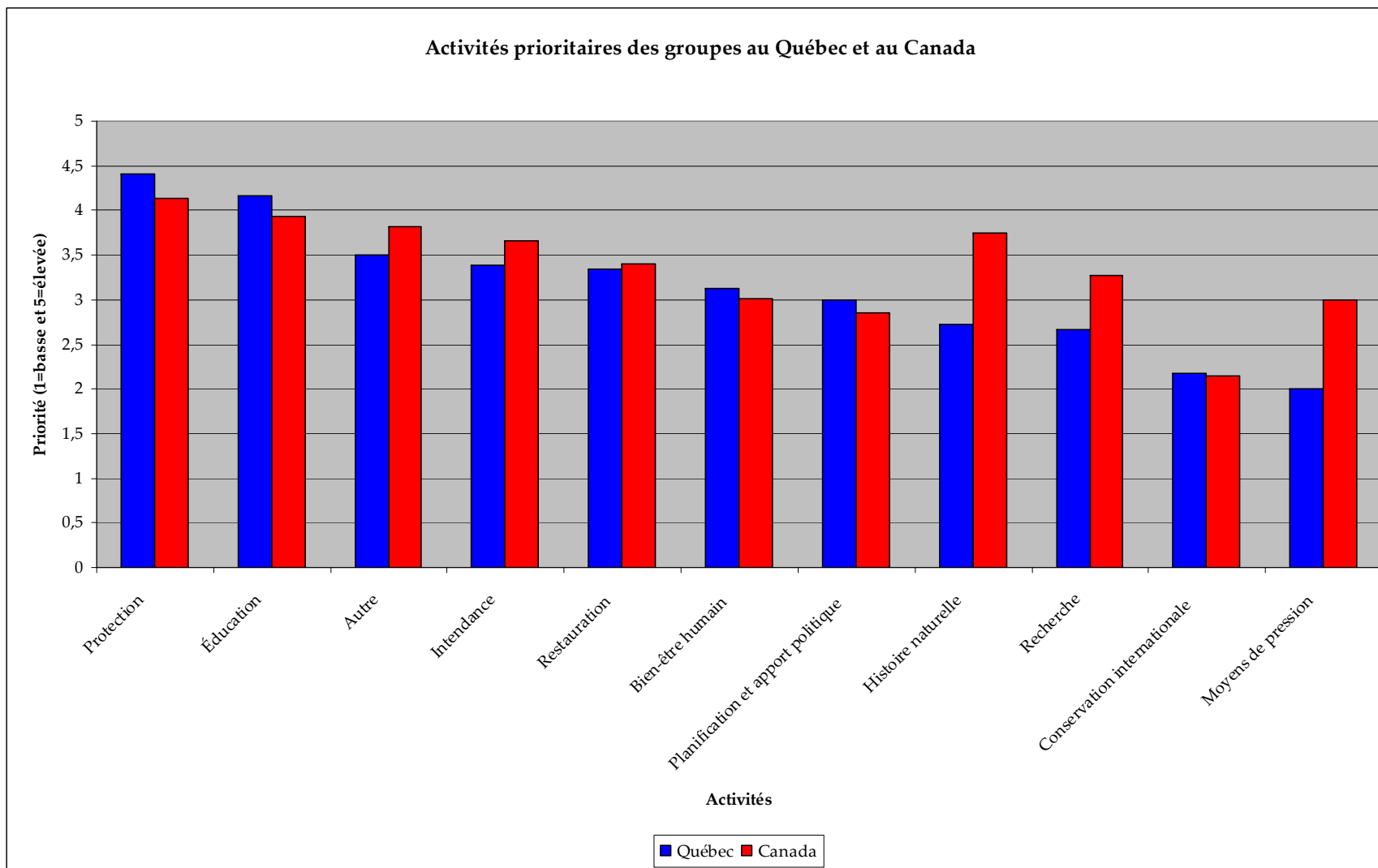


Figure 17 –
 Activités prioritaires des groupes au Québec et au Canada



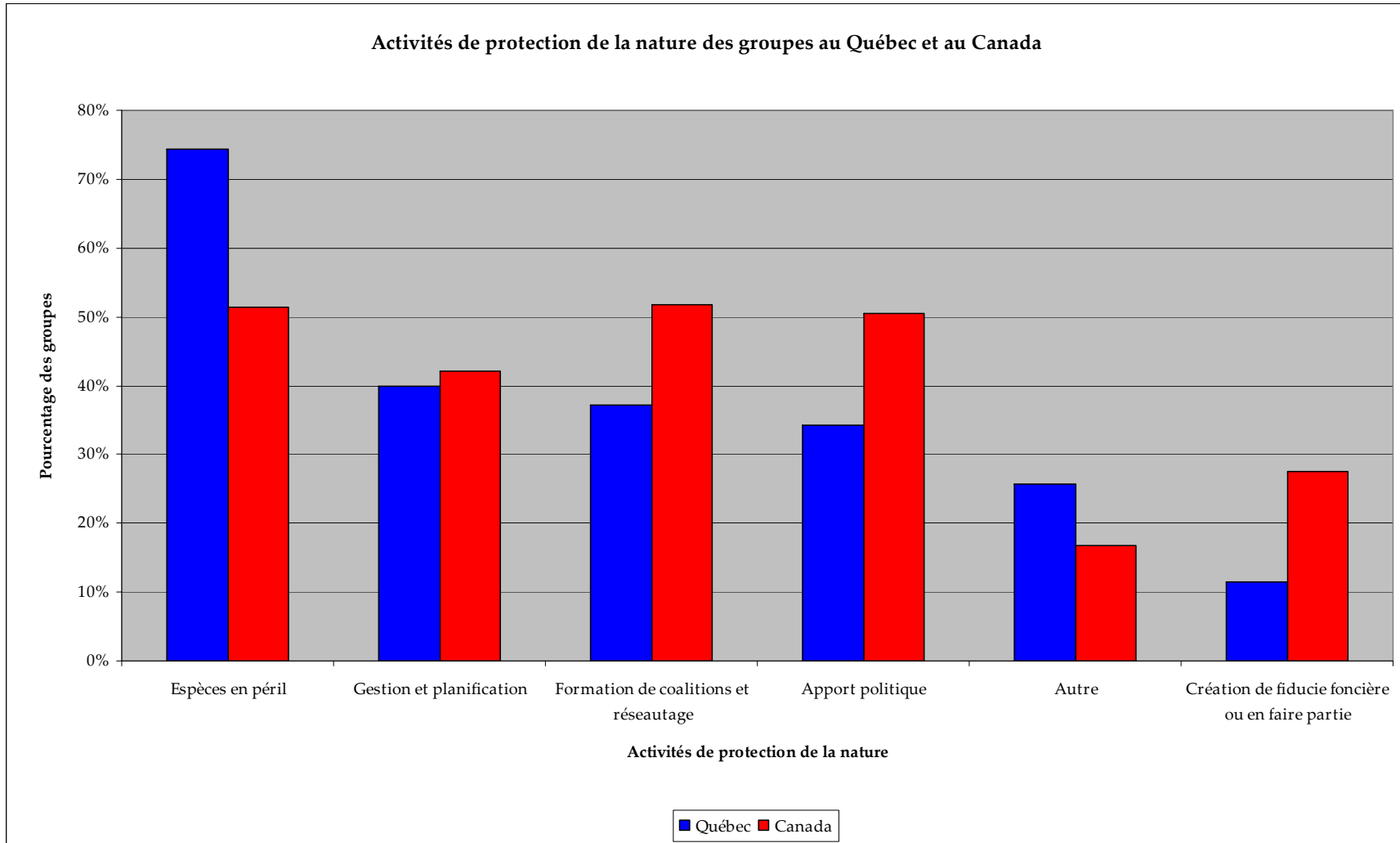
La figure 18 précise les principales activités de protection de la nature des groupes au Québec et au Canada. Les espèces en péril sont ressorties très fortement dans les réponses au questionnaire. Aux ateliers, les espèces en péril sont pourtant peu ressorties, probablement parce que les groupes ont identifié des priorités très générales. Les autres activités principales des groupes au Québec sont la gestion et la planification, la formation de coalitions et le réseautage et l'apport politique. La figure 18 révèle aussi que la formation de coalitions et le réseautage, l'apport politique et les fiducies foncières sont des activités plus importantes pour les groupes dans le reste du Canada qu'au Québec.

La figure 19 précise les activités en éducation des groupes au Québec et au Canada. Les principales activités au Québec sont la participation à des événements, la réalisation de programmes d'éducation auprès des jeunes, les conférenciers invités, les visites guidées et le développement de programmes. La réalisation de programmes d'éducation auprès des jeunes et le développement de programmes sont d'ailleurs des activités plus importantes pour les groupes au Québec que dans le reste du Canada. Les conférenciers invités, les sorties éducatives en nature (ex : promenades, randonnées pédestres, excursions) sont des activités plus importantes pour les groupes dans le reste du Canada qu'au Québec.

La figure 20 présente l'intérêt des groupes à étendre l'éventail de leurs activités au Québec et au Canada. Les données montrent que si les groupes au Québec priorisent la protection de la nature et l'éducation, ils sont également prêts à étendre leurs activités sur la restauration de la nature, l'intendance, la recherche et l'histoire naturelle. Dans la figure 20, la valeur 3 signifie « pas d'opinion ».

La figure 21 montre les publics cibles des groupes au Québec et au Canada. Les principaux publics cibles des groupes au Québec sont le grand public, les jeunes, le gouvernement local et les naturalistes. En comparant les données du Québec avec la moyenne nationale, nous constatons que dans le reste du Canada, les naturalistes, les autres groupes de naturalistes, le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral sont des publics cibles plus importants que dans notre province.

**Figure 18 –
Activités de protection de la nature des groupes au Québec et au Canada**



**Figure 19 –
Activités en éducation des groupes au Québec et au Canada**

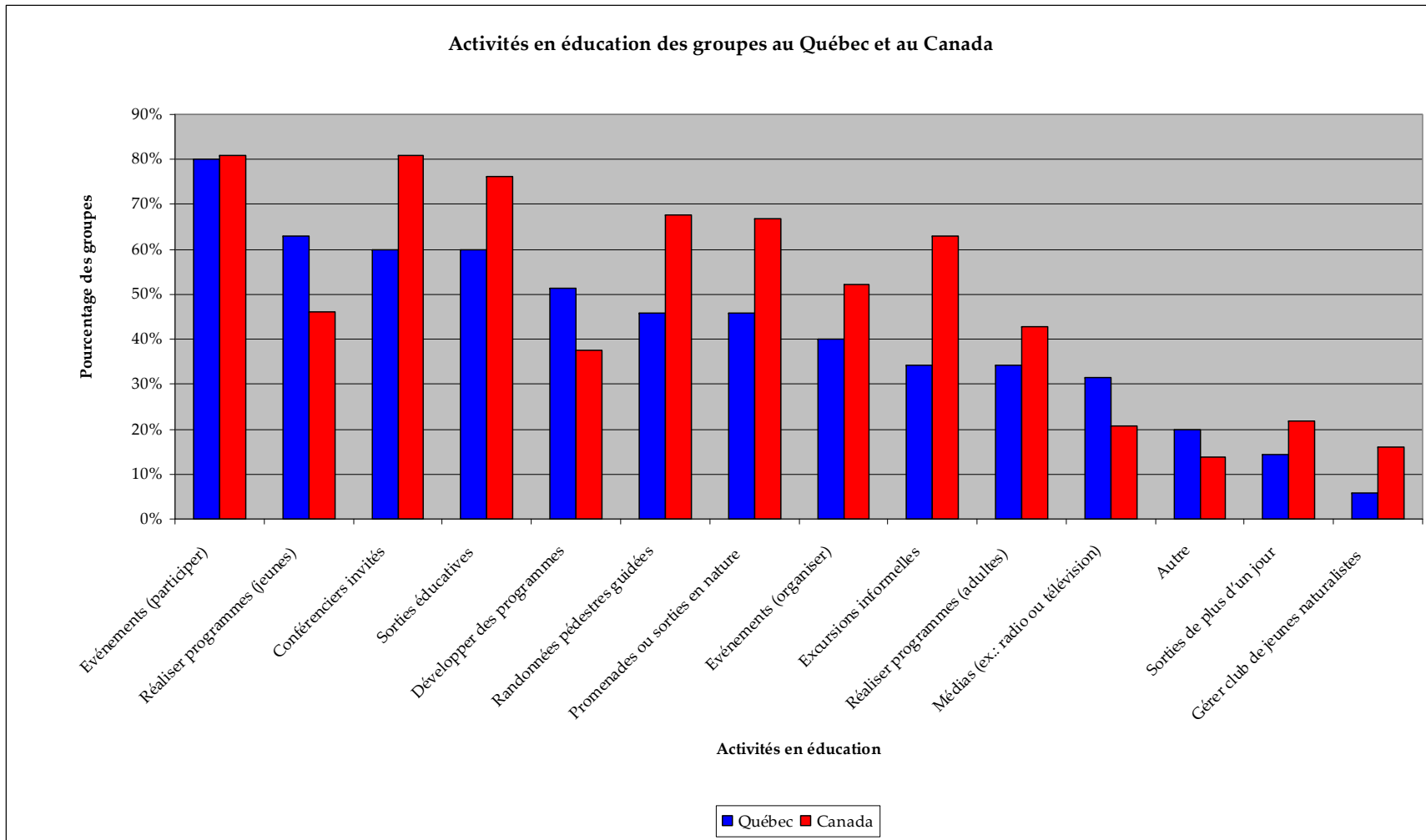
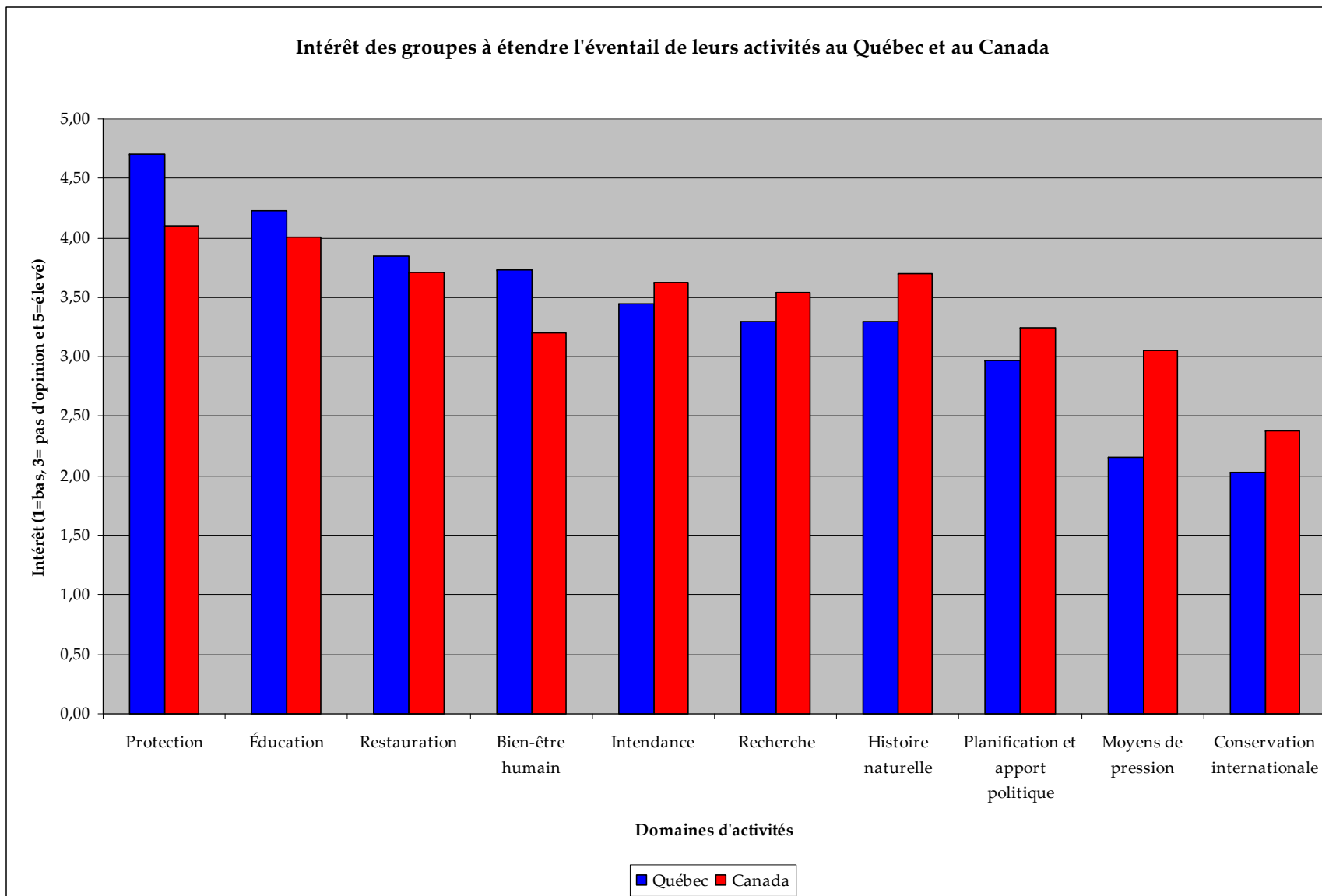
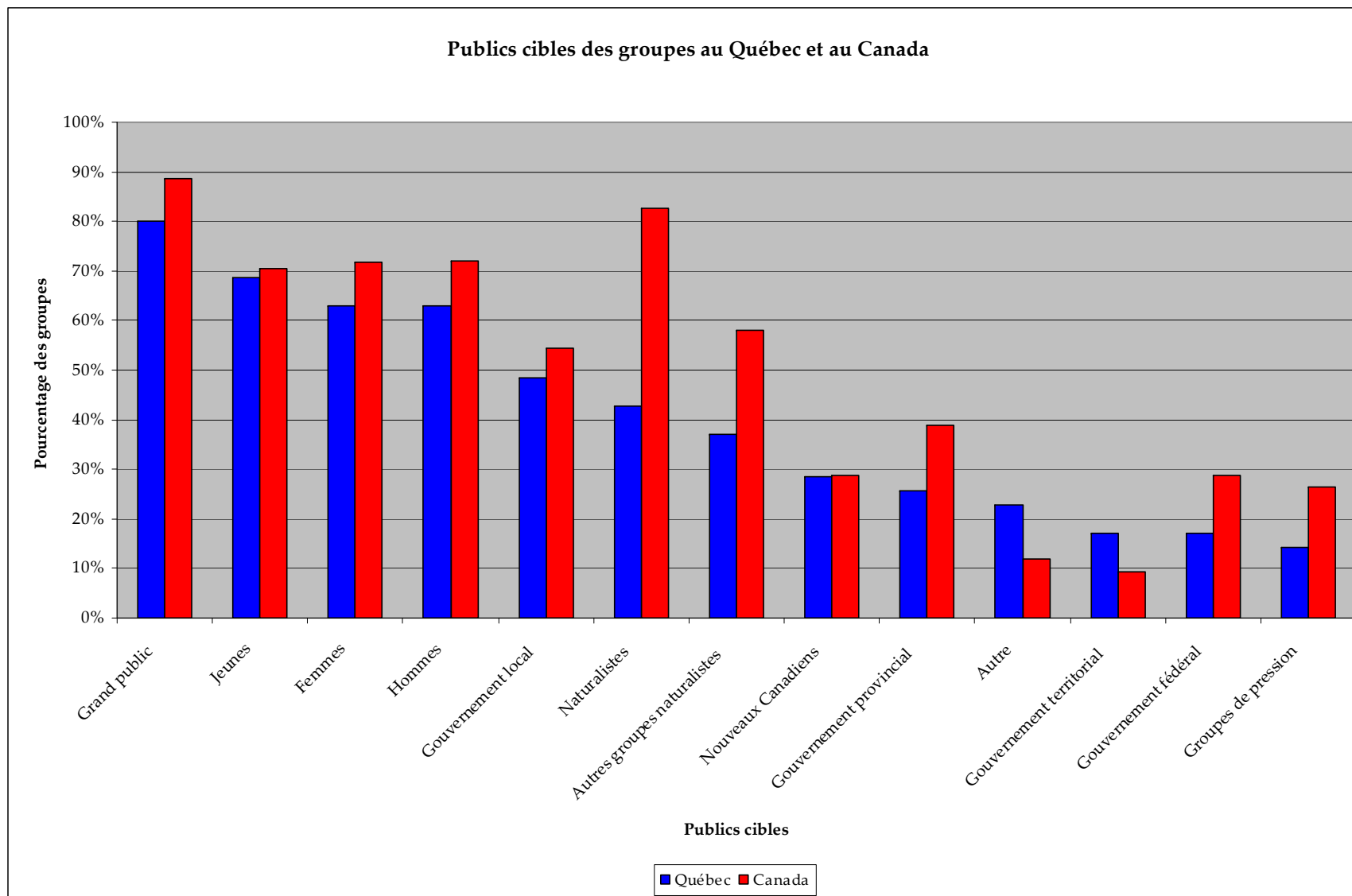


Figure 20 – Intérêt des groupes à étendre l'éventail de leurs activités au Québec et au Canada



**Figure 21 –
Publics cibles des groupes au Québec et au Canada**



COLLABORATION ET RÉSEAUTAGE

Dans cette section, nous présentons les données relatives à la collaboration et au réseautage. Nous abordons les principales activités sur lesquelles les groupes au Québec collaborent actuellement et celles sur lesquelles ils aimeraient collaborer davantage dans le futur. Nous examinons les principaux collaborateurs actuels des groupes au Québec et ceux avec lesquels ils souhaitent accroître leurs liens. Nous évaluons ensuite l'intérêt des groupes au Québec à recevoir divers services par l'entremise du RCN.

La figure 22 présente les activités sur lesquelles les groupes au Québec collaborent et celles sur lesquelles ils aimeraient collaborer davantage. Les résultats montrent que l'éducation et la sensibilisation et la protection de la nature sont les deux activités sur lesquelles les groupes développent le plus de collaboration. La restauration de la nature, les activités d'intendance, la recherche et le suivi scientifique, le bien-être humain et les espèces en péril sont d'autres activités sur lesquelles les groupes collaborent. Parmi les activités sur lesquelles les groupes aimeraient collaborer davantage dans le futur, mentionnons les espèces en péril, la recherche et le suivi scientifique et la protection de la nature.

Des groupes ont apporté des précisions sur les thèmes sur lesquels ils aimeraient collaborer davantage ou échanger des idées avec d'autres dans le futur. Les principaux thèmes sont la conservation et la protection des habitats et de la biodiversité, notamment la protection de la ressource eau, la mise en valeur de la nature et les espèces en péril. La recherche et le suivi scientifique, dont les sciences citoyennes portant sur les oiseaux, ont aussi été mentionnés. Finalement, les groupes aimeraient collaborer davantage ou échanger avec d'autres sur leurs capacités organisationnelles.

La figure 23 met en exergue les principaux collaborateurs actuels des groupes au Québec et ceux avec lesquels ils aimeraient accroître leurs liens. Les résultats montrent que les principaux collaborateurs des groupes au Québec sont le gouvernement local et le gouvernement provincial. Les ONG, les établissements scolaires, les groupes communautaires, les médias, les groupes scientifiques, les groupes de naturalistes, le gouvernement fédéral et le secteur touristique sont d'autres collaborateurs importants. Parmi les collaborateurs avec lesquels les groupes au Québec aimeraient accroître leurs liens dans le futur, mentionnons les entreprises privées, les groupes de naturalistes, les établissements scolaires, le gouvernement fédéral et les associations agricoles.

Dans le questionnaire, nous avons demandé aux groupes à quel point il est important pour eux de s'unir pour influencer les décideurs. Sur une échelle de 1 (pas important) à 5 (très important), la moyenne au Québec est de 4,86 alors que la moyenne nationale est de 4,79. Les groupes au pays reconnaissent donc l'importance de s'unir pour influencer les décideurs.

**Figure 22 –
Activités et collaborations des groupes au Québec**

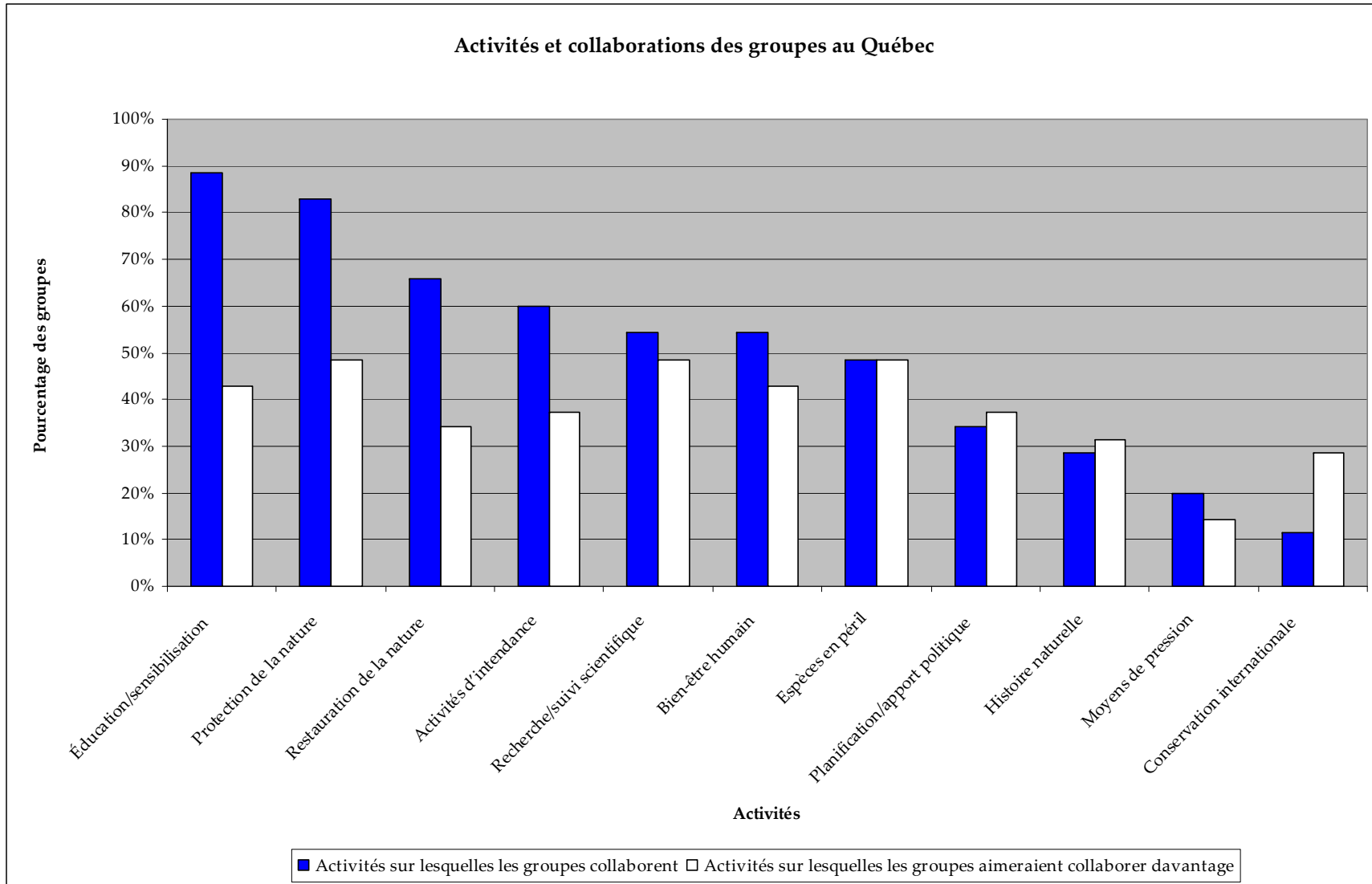
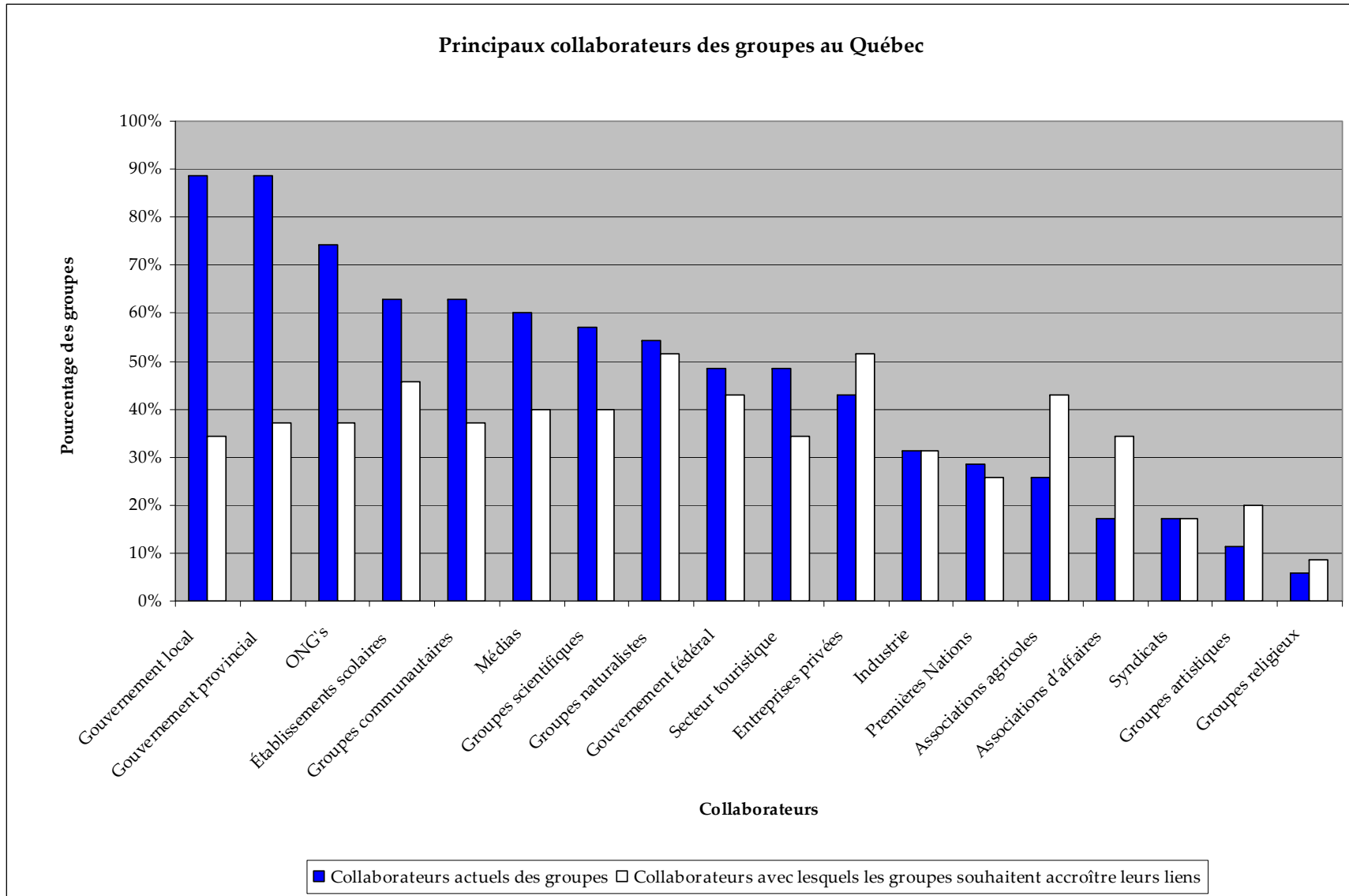


Figure 23 –
Principaux collaborateurs des groupes au Québec



Nous avons aussi demandé aux groupes d'évaluer l'importance de l'appartenance à un réseau selon les échelles suivantes : locale, provinciale, nationale et internationale. Les réponses des groupes au pays sont assez similaires. Si le réseautage à l'échelle locale domine, l'échelle provinciale suscite également beaucoup d'intérêt. Par contre, la majorité des groupes manifeste peu d'intérêt envers le réseautage à l'échelle nationale et internationale.

Nous avons questionné les groupes sur leur intérêt à faire du réseautage avec d'autres provinces. Sur une échelle de 1 (pas du tout) à 5 (beaucoup) où la valeur 3 signifie « pas d'opinion », la moyenne au Québec est de 3,57 et au Canada de 3,37. Le réseautage entre les provinces semble soulever peu d'intérêt parmi les groupes au pays. Les groupes veulent faire du réseautage surtout à l'échelle locale et dans leur province.

Des groupes ont précisé dans le questionnaire les réseaux et les organismes régionaux, provinciaux, nationaux et internationaux auxquels ils sont affiliés. Ce sont surtout des réseaux et des organismes de la nature et de l'environnement, mais des groupes sont aussi affiliés à d'autres types de réseaux et d'organismes, tels les sports et les loisirs. Dans ce rapport, nous présentons uniquement les principaux réseaux et organismes de la nature et de l'environnement auxquels sont affiliés les groupes au Québec.

Les groupes québécois font peu de réseautage à l'extérieur des frontières de leur province. Il est possible qu'en raison de la barrière de la langue, les groupes québécois aient tendance à faire du réseautage entre eux. Plusieurs réseaux, associations et organismes de la nature et de l'environnement existent au Québec. La liste ci-dessous n'est pas exhaustive, mais elle présente les principaux réseaux et organismes québécois mentionnés dans le questionnaire (en ordre alphabétique).

- Appalachian Corridor Appalachien (ACA)
- Coalition eau secours
- Conseils régionaux de l'environnement de diverses régions
- Équiterre
- Établissements verts Brundtland
- Fédération québécoise des gestionnaires de Zones d'exploitation contrôlée (FQGZ)
- Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets
- Nature Québec
- Regroupement des organismes de bassin versant au Québec (ROBVQ)
- Regroupement national des Conseils régionaux de l'environnement au Québec (RNCREQ)
- Regroupement QuébecOiseaux
- Réseau affilié des associations environnementales du Québec (RAAEQ)
- Réseau des milieux naturels protégés (RMN)
- Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE)
- Stratégies Saint-Laurent

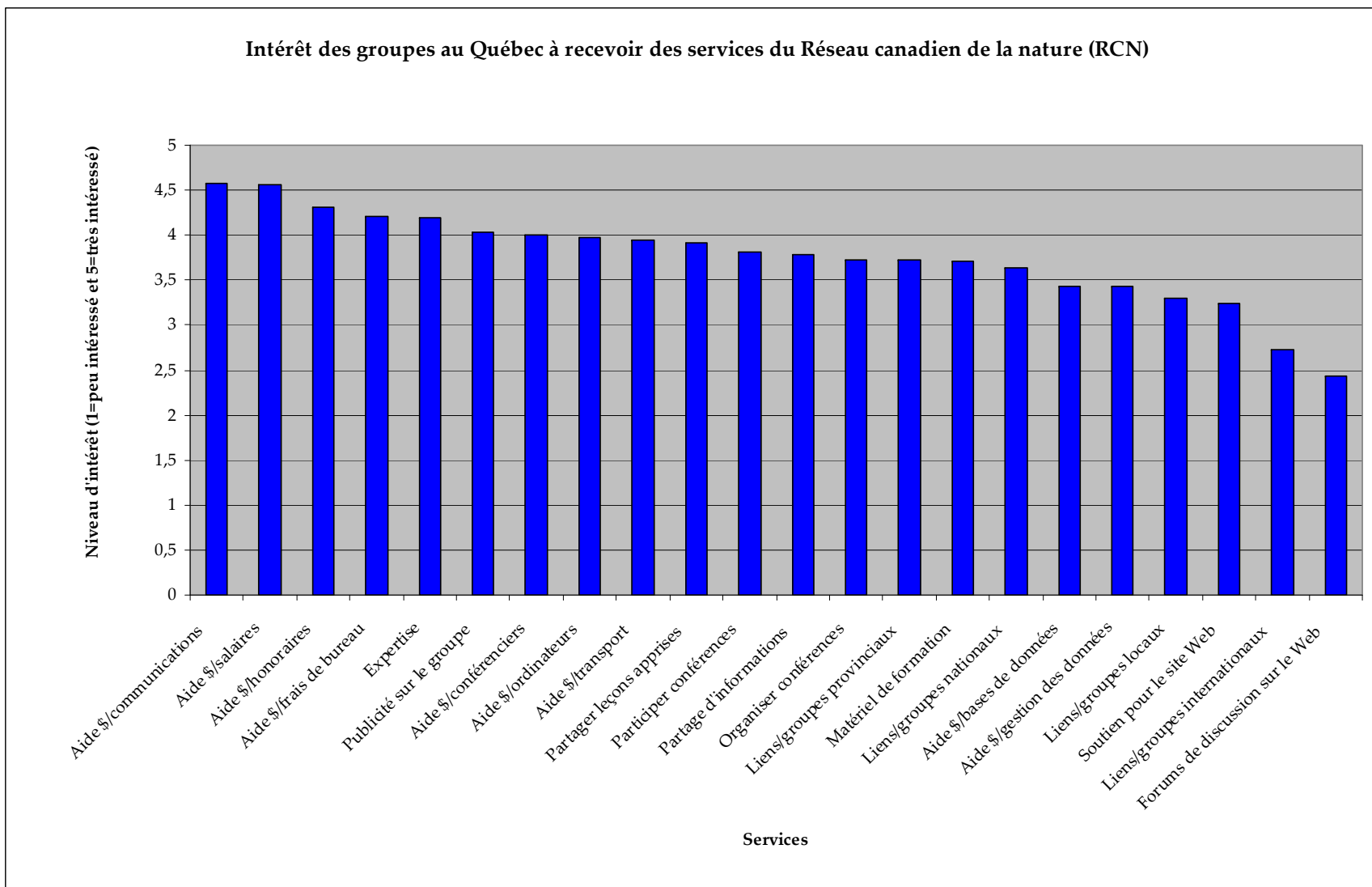
Les groupes ont mentionné moins d'affiliations avec des réseaux et des organismes nationaux et internationaux que régionaux et provinciaux. Parmi les réseaux et les organismes nationaux et internationaux auxquels sont affiliés les groupes, mentionnons Canards Illimités Canada (CIC), la Coalition pour la viabilité du sud du Golfe du Saint-Laurent (Coalition-VSGSL), Greenpeace, Nature Canada, Nature Conservancy, l'Union mondiale pour la nature (IUCN) et 2C1 Forest.

La figure 24 met en exergue l'intérêt des groupes au Québec à recevoir divers services du RCN selon une échelle de 1 (peu intéressé) à 5 (très intéressé). Les résultats nous permettent de constater que les groupes sont intéressés à recevoir divers services. Si l'aide financière pour combler divers besoins (ex : communications, salaires, honoraires, frais de bureau, etc.) domine, les groupes sont également intéressés à avoir accès à de l'expertise, obtenir de la publicité pour leur groupe, partager les leçons apprises, etc. Les services qui intéressent le moins les groupes sont les liens avec des groupes internationaux et les forums de discussion sur le web. Pourtant, à la question portant sur leurs moyens de communication avec leurs membres, des groupes ont mentionné qu'ils aimeraient utiliser davantage les forums de discussion sur le web dans le futur. Le faible intérêt des groupes à recevoir ce type de service du RCN est peut-être lié à la barrière de la langue.

Des groupes ont apporté des précisions sur les services qu'ils souhaitent obtenir du RCN. Ils aimeraient recevoir des formations en gestion de projet, demandes de subventions, organisation de campagnes de levées de fonds, intendance privée, marketing, organisation de visites guidées et formation de guides interprètes. L'accès à une expertise juridique et en Système d'information géographique (SIG) ont aussi été mentionnés. Finalement, des groupes aimeraient obtenir du matériel de formation sur la ressource eau, des trousseaux d'animation sur les sciences de la nature et avoir accès à des bibliothèques et des bases de données en ligne.

Dans le questionnaire, nous avons demandé aux groupes quel serait, à leur avis, le plus grand avantage d'un RCN renforcé. Ce qui ressort le plus des réponses des groupes, c'est la capacité du réseau d'influencer les décideurs et le partage de ressources, de services, d'informations et d'expertises. Le réseautage permettrait aussi aux groupes de mieux se connaître entre eux, d'accroître leur visibilité, leur crédibilité et de diversifier leurs appuis.

Figure 24 –
Intérêt des groupes au Québec à recevoir des services du Réseau canadien de la nature (RCN)



6. PROCHAINES ÉTAPES

Ce chapitre est basé sur les résultats de l'atelier sur l'analyse des données. Il porte sur la validation de la vision du Réseau canadien de la nature (RCN), l'identification de son rôle unique et l'exploration de ses résultats et projets potentiels au Québec. Six personnes ont participé à cet atelier, dont trois représentants de Nature Québec / UQCN et trois membres de groupes qui ont contribué au processus de consultation.

VISION ET RÔLE DU RÉSEAU CANADIEN DE LA NATURE

À l'atelier, les participants ont validé la vision du RCN. Ils ont aussi donné leur avis sur son rôle unique et son avantage principal pour supporter les efforts de ses membres tout en ne dupliquant pas des services existants.

La formulation actuelle de la vision du RCN est la suivante :

« Le Réseau canadien de la nature (RCN) regroupe, sans distinction, des passionnés de la nature prêts à la célébrer et à la défendre. Nous protégeons, conservons, restaurons et apprécions toute la diversité que nous offre la nature. Le réseau responsabilise et rapproche les gens dans toutes les écorégions du Canada. Bien organisé, influent et fondé sur la connaissance et la science, le réseau possède les ressources nécessaires pour atteindre ses buts et objectifs ».

Les participants ont trouvé la formulation pertinente, mais incomplète. Pour bonifier la vision, il importe de mentionner le bilinguisme du réseau et d'ajouter l'idée de collaboration entre des groupes et non seulement entre des personnes. L'influence du RCN devrait être mise en valeur, notamment ses activités de lobby auprès du gouvernement canadien pour la conservation de la nature et le développement durable. La vision doit aussi mentionner le rôle du réseau pour faire connaître les grandes préoccupations nationales et internationales. Enfin, le réseau ne doit pas seulement favoriser les échanges, il doit également poser des actions concrètes.

En ce qui a trait au rôle unique et à l'avantage principal du RCN, les participants ont mentionné la mobilisation politique pancanadienne pour la nature et l'environnement, le lobby auprès des décideurs et les interventions dans les médias. Un autre rôle et avantage du RCN est le renforcement des capacités des groupes et des affiliés provinciaux par le biais du réseautage et du partage facilitant l'accès à des informations, à des outils et à du financement. Des outils de communication bilingues (ex : site Internet) doivent être développés.

Les participants ont souligné que Nature Canada et le RCN sont méconnus dans notre province. Ils doivent se faire connaître et Nature Québec peut les appuyer dans cette démarche. De plus, pour être bien ancré dans le milieu, le RCN doit rendre des services utiles, avoir des retombées concrètes et ne pas devenir une charge pour les groupes et les affiliés provinciaux. Il doit tenir compte de l'environnement externe et de l'existence d'autres organismes et réseaux provinciaux

et nationaux. Il importe de respecter la diversité des groupes, d'être à leur écoute et de travailler à leur cohésion (ex : viser la collaboration, l'entraide, l'échange d'expertises, etc.). Ce sont des conditions gagnantes afin qu'un sentiment d'appartenance au réseau se développe.

Le RCN doit aussi développer des mécanismes de concertation et favoriser la participation d'intervenants souvent marginalisés dans les réseaux de la nature et de l'environnement (ex : autochtones, pêcheurs, etc.). Les communications par le biais des nouvelles technologies doivent être privilégiées et les rencontres entre les groupes favorisées. La structure du réseau doit être simple. Pour contacter les groupes, le RCN doit préférentiellement passer par ses affiliés provinciaux.

RÉSULTATS POTENTIELS

Les participants ont identifié des résultats potentiels du RCN sur les principales priorités des groupes. Nous présentons une synthèse des résultats identifiés pour les priorités conservation et protection de la nature, éducation et sensibilisation et capacités organisationnelles.

Conservation et protection de la nature :

- Conserver les espaces naturels et les écosystèmes en milieux urbains.
- Favoriser un développement intégré et à long terme du territoire.
- Consulter les intervenants territoriaux pour identifier des milieux naturels à protéger.
- Atteindre 12 % d'aires protégées au Québec.
- Demander au gouvernement de produire un plan de conservation des milieux humides.

Éducation et sensibilisation :

- Engager les jeunes dans des projets et mesurer les changements de comportements.
- Développer des programmes de sensibilisation des décideurs.
- Sensibiliser les MRC sur les corridors verts et les inciter à agir.
- Sensibiliser les électeurs. L'environnement doit devenir aussi prioritaire que la santé.
- Produire de la documentation sur les gestes quotidiens et leurs impacts sur la nature.
- Sensibiliser le public sur la conservation des milieux humides et des ressources marines.

Capacités organisationnelles :

- Faciliter le réseautage et le partage de ressources tant sur le plan régional que provincial.
- Développer des activités qui impliquent les groupes et le public.
- Contribuer à la stabilité et à la viabilité des groupes.
- Créer un lieu de mise en commun de l'expertise et des ressources.
- Offrir des formations et du matériel adapté aux besoins spécifiques des groupes.

PROJETS POTENTIELS

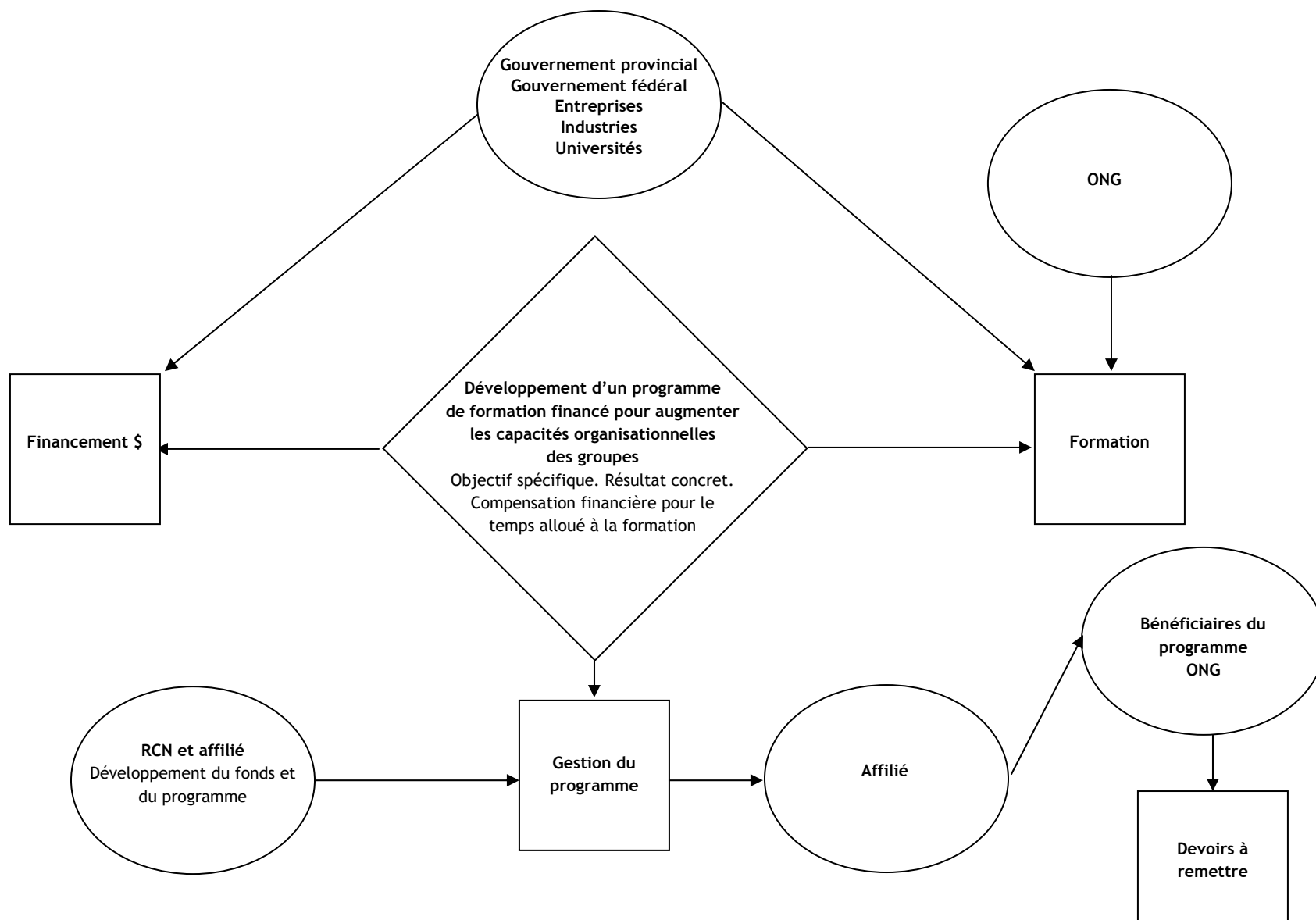
En s'inspirant des résultats souhaités, les participants ont identifié des projets potentiels du RCN. Nous avons donné comme consigne aux participants de ne pas reproduire des activités ou des services qui existent déjà.

Liste des projets potentiels identifiés par les participants :

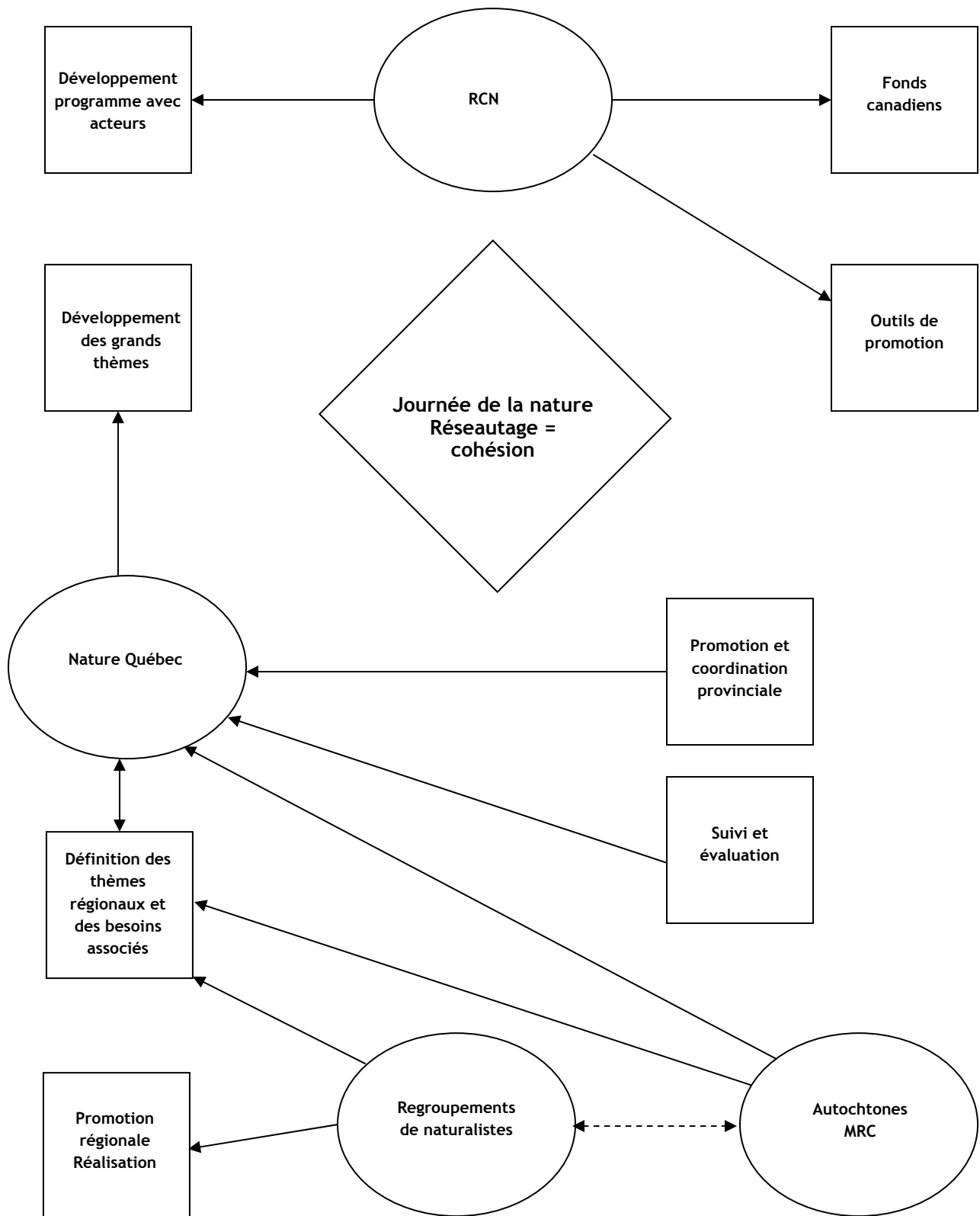
- Offrir des formations spécialisées à moindre coût.
- Créer des cliniques de leadership pour travailler sur des projets spécifiques.
- Créer des partenariats avec les cégeps et les universités pour développer un programme de formation adapté aux groupes. Organiser des stages pour que des étudiants d'autres disciplines puissent s'impliquer dans les groupes (ex : comptabilité, communications).
- Développer des programmes de financement pour les stagiaires.
- Développer un fonds pour permettre aux groupes de développer leurs capacités.
- Organiser une Journée de la biodiversité orientée vers la cohésion des interventions régionales des groupes et une mise en commun provinciale.
- Organiser une Journée de la nature, une fête centrée sur les problématiques environnementales régionales, l'implication citoyenne, la mobilisation des MRC (ex : spectacle-nature, ateliers, intégration par forums de discussion portant, par exemples, sur la forêt méridionale, les milieux humides, etc.).
- Créer un site Internet pour faire connaître les outils, les ressources.

Les participants ont ensuite exploré sous forme de dessins deux projets en identifiant leurs principaux acteurs et leurs rôles respectifs. Dans les dessins, les losanges représentent le projet, les cercles les acteurs et les carrés les rôles. Des flèches établissent les relations entre les composantes des dessins (figures 25 et 26). Les participants ont choisi d'explorer les projets « programme de formation » et « Journée de la nature ».

Figure 25 –
Programme de formation



**Figure 26 –
Journée de la nature**



7. DISCUSSION

Nous présentons dans ces lignes nos recommandations pour le développement du Réseau canadien de la nature (RCN) au Québec en nous basant sur les résultats du processus de consultation.

Au Québec, les réseaux et les groupes de la nature et de l'environnement sont nombreux et diversifiés. Leurs capacités financières, humaines, expertises, besoins et aspirations varient. Ils ont des perspectives différentes des problèmes de la nature et de l'environnement et des façons d'intervenir. Le RCN doit être sensible aux particularités du contexte québécois et respecter la diversité des groupes et des réseaux avec lesquels il collabore.

Le RCN et Nature Canada sont méconnus au Québec. Leur premier défi consiste à se faire connaître, à établir leur crédibilité et des relations de confiance avec les réseaux et les groupes de la nature et de l'environnement. Le RCN doit se positionner face aux réseaux québécois et éviter de reproduire des services ou des activités qui existent déjà. La collaboration entre Nature Québec et Nature Canada représente un atout indéniable pour le développement du RCN dans notre province. Nature Québec dispose non seulement de connaissances sur l'échiquier environnemental québécois, mais possède aussi une bonne crédibilité. Plusieurs groupes nous ont mentionné qu'ils ont accepté de participer au processus de consultation afin d'exprimer leur solidarité et leur sentiment d'appartenance envers Nature Québec

Les priorités principales des groupes au Québec sont la conservation et la protection de la nature et l'éducation et la sensibilisation. Les groupes s'intéressent tout particulièrement à la protection de la nature dans les milieux urbains, dont les boisés urbains, à la mise en valeur de milieux naturels, à l'acquisition et à la protection de territoires, à la préservation de la ressource eau et des milieux humides et aux espèces en péril. Mobiliser le grand public et les jeunes par le biais de l'éducation et de la sensibilisation est aussi une priorité, car les initiatives pour conserver et protéger la nature peuvent s'avérer vaines sans leur appui. Sensibiliser l'opinion publique est d'ailleurs un moyen privilégié pour influencer les décideurs.

Le RCN doit prendre en considération que la capacité actuelle des groupes à agir sur de nouvelles priorités ou à s'impliquer dans de nouvelles activités peut être limitée. Les groupes sont souvent déjà sollicités par différents organismes ou réseaux alors que leurs ressources pour le réseautage sont restreintes.

Le RCN peut appuyer les groupes au Québec de diverses manières. Il a la possibilité de renforcer leurs capacités organisationnelles au travers d'une recherche collective de support, entre autres pour obtenir un financement stable ou récurrent pour les groupes de la nature et de l'environnement. Il peut mettre les ressources existantes en commun et faciliter leur accès. Il peut susciter des lieux d'échanges, faciliter le partage d'expériences et l'accès à de l'expertise et offrir des programmes de formation.

Dans l'organisation d'événements et de rencontres, le RCN doit être sensible aux contraintes logistiques des groupes situés dans des régions éloignées des grands centres urbains et faciliter leur participation. Le RCN pourrait aussi favoriser la participation de groupes et d'intervenants intéressés par la nature et l'environnement, mais qui sont marginalisés dans les réseaux québécois (ex : autochtones, anglophones, membres de communautés culturelles, pêcheurs, agriculteurs, etc.).

Les groupes au Québec se préoccupent beaucoup de leur capacité à influencer les décideurs. Ils veulent accroître leur crédibilité et leur leadership pour devenir des interlocuteurs incontournables et participer aux processus de prise de décisions. Ils veulent renforcer leurs capacités à faire du réseautage et à établir des partenariats parce qu'ils ont besoin de former des alliances et de collaborer avec d'autres pour agir sur leurs priorités. Le RCN peut contribuer au renforcement des capacités des groupes à prendre la parole sur la place publique et à influencer les décideurs. Par exemple, le RCN peut faciliter le réseautage et la formation de coalitions entre les groupes partageant des problématiques communes et développer leurs capacités à présenter et à défendre leurs prises de position. Si le RCN réalise des activités de lobby au nom de ses membres, il doit prendre en considération que les prises de position communes au sein du réseau peuvent s'avérer difficiles en raison de l'hétérogénéité des groupes. En outre, les groupes peuvent se désolidariser d'un réseau dont les prises de position diffèrent des leurs et / ou qui prend la parole en leur nom sans les consulter au préalable.

Dans un même ordre d'idées, les groupes peuvent être particulièrement sensibles à l'ingérence d'un réseau sur des dossiers locaux ou régionaux. Ils craignent surtout de ne pas être consultés et impliqués dans les interventions d'un réseau lorsqu'elles se déroulent dans leurs régions. Il importe de clarifier les modalités de collaboration du RCN avec les groupes lors d'interventions et / ou de prises de position sur des problématiques locales ou régionales.

Au Québec, les groupes souhaitent faire du réseautage surtout aux échelles régionales et provinciales. Le RCN pourrait explorer, en collaboration avec Nature Québec / UQCN, les possibilités de décentraliser des ressources pour soutenir le réseautage à ces échelles.

Le RCN doit rendre des services utiles et avoir des retombées concrètes pour ses membres. Ils doivent retirer des bénéfices tangibles pour développer un sentiment d'appartenance au réseau. Pour ce faire, le RCN doit premièrement être à leur écoute. Ceci implique que le RCN fonctionne dans les deux langues officielles, développe des moyens de communication et des mécanismes de gouvernance efficaces. Il importe cependant que les activités de réseautage ne deviennent pas une surcharge d'informations à gérer et un surcroît de travail pour les groupes.

Un processus de consultation génère des attentes auprès de ses participants. Nous recommandons fortement au RCN de faire, dès que possible, un suivi personnalisé concernant ses projets au Québec auprès des groupes qui ont participé au processus de consultation.

LISTE DES GROUPES QUI ONT PARTICIPÉ AUX ATELIERS AU QUÉBEC

- Appalachian Corridor Appalachien (ACA)
- Association forestière Québec métropolitain (AFQM)
- Association pour la protection du boisé Sainte-Dorothée
- Association pour la protection du Lac-Saint-Charles et des Marais du Nord (APEL)
- Attention Fragiles
- Bird Protection Quebec (BPQ)
- Boisé des Douze
- Centre d'information sur l'environnement de Longueuil (CIEL)
- Club des ornithologues de la Gaspésie (COG)
- Club des ornithologues de l'Outaouais (COO)
- Club d'ornithologie des Îles-de-la-Madeleine (COIM)
- Comité de la réserve de biosphère de Manicouagan - Monts Groulx / Uapishka
- Comité de l'environnement de Chicoutimi (CEC)
- Comité de valorisation de la rivière Beauport (CVRB)
- Comité ZIP de la rive-nord de l'estuaire
- Corporation de gestion CHARMES
- Éco-nature
- Environnement-nature Boucherville (ENB)
- Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel (FQPPN)
- Groupe d'aide pour la recherche et l'aménagement de la faune (GARAF)
- Groupe uni des éducateurs-naturalistes et professionnels en environnement (GUEPE)
- Héritage St-Bernard
- Les Amis du boisé de l'Auberivière
- Les Cercles des jeunes naturalistes (CJN)
- Les Sentiers de l'Estrie
- Les Verts boisés du Fjord (VBF)
- Mouvement vert Mauricie (MVM)
- Nature Québec / UQCN
- Parc nature de Pointe-aux-Outardes (PNPO)
- Québec'ERE
- Regroupement QuébecOiseaux
- Société de conservation des Îles-de-la-Madeleine (SCIM)
- Société de conservation et de mise en valeur de la Grande Plée Bleue
- Société de loisir ornithologique de l'Estrie (SLOE)
- Société de protection foncière de Sainte-Adèle (SPFSA)
- Société Provancher d'histoire naturelle du Canada
- Union pour les droits de la nature (UPDN)

LISTE DES GROUPES QUI ONT COMPLÉTÉ LE QUESTIONNAIRE AU QUÉBEC

- Appalachian Corridor Appalachien (ACA)
- Association de protection de l'environnement des Hautes-Laurentides (APEHL)
- Association faunique Kipawa
- Association forestière Québec métropolitain (AFQM)
- Bande à Bonneau de Lanoraie
- Bird Protection Quebec (BPQ)
- Boisé des Douze
- Centre d'information sur l'environnement de Longueuil (CIEL)
- Centre de recherche et d'éducation à l'environnement régional (CRÉER)
- Club des ornithologues de l'Outaouais (COO)
- Comité de bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI)
- Comité de restauration de la rivière Etchemin
- Comité nature à l'œil
- Comité ZIP Alma-Jonquière
- Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire
- Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine
- Comité ZIP du lac Saint-Pierre
- Conseil de bassin de la rivière du Cap-Rouge
- Conseil régional de l'environnement de Laval
- Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay Lac-Saint-Jean (CREDD)
- Corporation d'aménagement et de protection de la Sainte-Anne (CAPSA)
- Corporation de gestion CHARMES
- Fondation québécoise fauna
- Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel (FQPPN)
- Groupe uni des éducateurs-naturalistes professionnels en environnement (GUEPE)
- Les Amis du boisé de l'Auberivière
- Les Cercles des jeunes naturalistes (CJN)
- Les Sentiers de l'Estrie
- Nature Québec / UQCN
- Parc nature de Pointe-aux-Outardes (PNPO)
- Société de biologie de Montréal
- Société de conservation des Îles-de-la-Madeleine (SCÎM)
- Société de conservation du corridor naturel de la rivière au Saumon (SCCNRS)
- Société de conservation et de mise en valeur de la Grande Plée Bleue
- ZEC Normandie



Fondée en 1981, l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) est un organisme à but non lucratif devenu Nature Québec en 2005.

Nature Québec souscrit aux trois objectifs principaux de la Stratégie mondiale de conservation :

- maintenir les processus écologiques essentiels et les écosystèmes entretenant la vie ;
- préserver la diversité génétique de toutes les espèces biologiques ;
- favoriser le développement durable en veillant au respect des espèces et des écosystèmes.

Nature Québec réfléchit sur l'utilisation de la nature dans l'aménagement du territoire agricole et forestier, dans la gestion du Saint-Laurent et dans la réalisation de projets de développement urbain, routier, industriel, et énergétique. Les experts des commissions Agriculture, Aires protégées, Biodiversité, Eau, Énergie et Foresterie, au cœur du fonctionnement de Nature Québec, cherchent à établir les bases des conditions écologiques du développement durable.

Résolument engagé dans un processus qui vise à limiter l'empreinte écologique causée par les usages abusifs, Nature Québec participe aux consultations publiques et prend position publiquement pour protéger l'intégrité biologique et la diversité des espèces sur le territoire québécois lorsque des projets de développement fragilisent les écosystèmes et les espèces biologiques.

Nature Québec

870, avenue De Salaberry, bureau 270

Québec (Québec) G1R 2T9

tél. (418) 648-2104 • Téléc. (418) 648-0991

www.naturequebec.org • conservons@naturequebec.org
